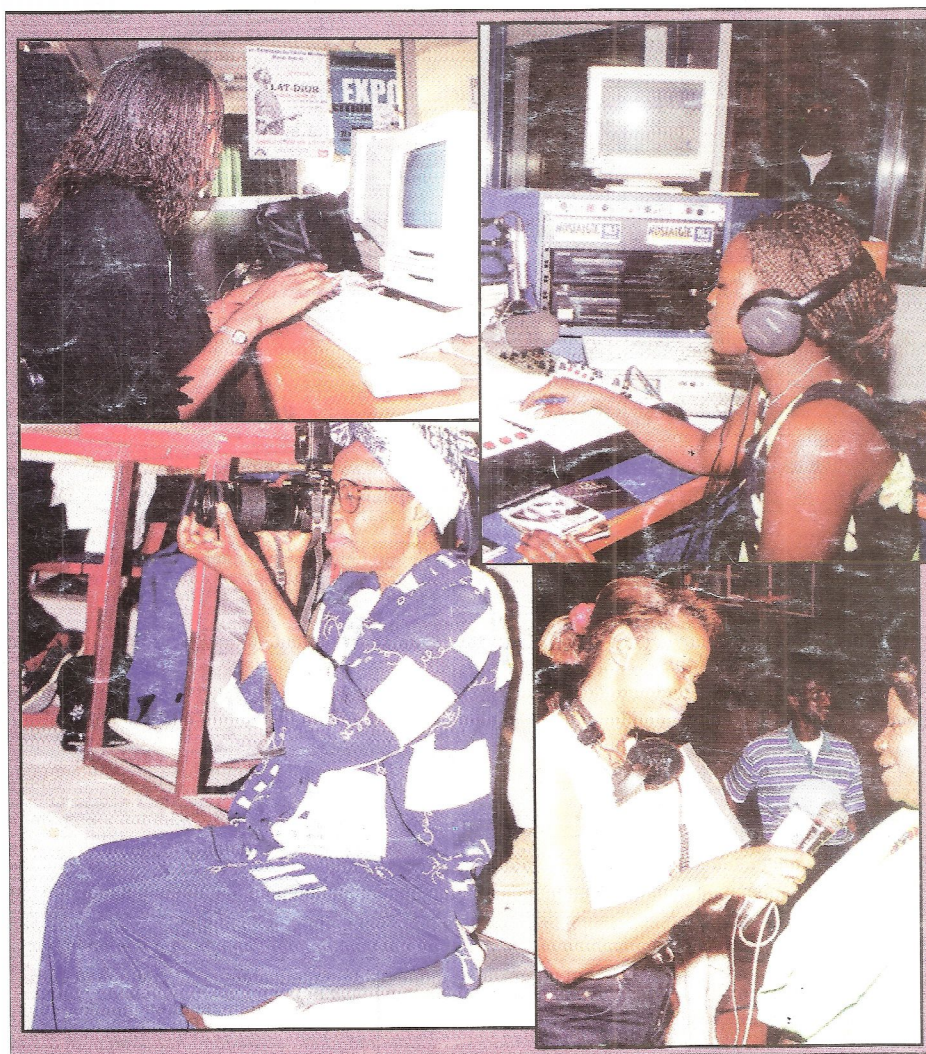


SENEGAL

Situation des femmes dans les médias

Une
présence
timide et
marginale



Etude réalisée par Fatou Diop

P

Institut Panos

Situation des
femmes dans
les médias

SENEGAL

**Une présence
timide et
marginale**

Etude réalisée par
Fatou Diop
*Sociologue - Section de Sociologie
Université Gaston Berger
de Saint-Louis - Sénégal*

P

Antenne de Bamako – Août 1998

Table des matières

5	AVANT-PROPOS
9	INTRODUCTION
11	ANALYSE DU CONTEXTE GENERAL METHODOLOGIE <ul style="list-style-type: none">- Cadre de l'enquête- Objectifs- Les outils de la recherche
13	LA SITUATION GENERALE DES FEMMES <ul style="list-style-type: none">- Place des femmes dans la société- Analyse du statut juridique des femmes- Présence des femmes dans les différents secteurs socio- économiques
19	ANALYSE DU CONTEXTE MEDIATIQUE PRESENTATION DES UNITES D'OBSERVATION <ul style="list-style-type: none">- La radio- La télévision- La presse écrite- Les écoles de formation<ul style="list-style-type: none">a) Le CESTIb) L'ISSIC- Les organisations professionnelles<ul style="list-style-type: none">a) Le SYNPICSb) L'APAC
23	DONNEES SUR LES JOURNALISTES-FEMMES <ul style="list-style-type: none">- Les caractéristiques socio-démographiques- La formation professionnelle- La situation des femmes dans le travail- Les Représentations des métiers de journalistes- Les contraintes
30	CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS
34	PORTRAITS DE FEMMES DES MEDIAS

LISTE DES SIGLES

APAC : Association des Professionnelles Africaines de la Communication

BFEM : Brevet de Fin d'Etude Moyenne

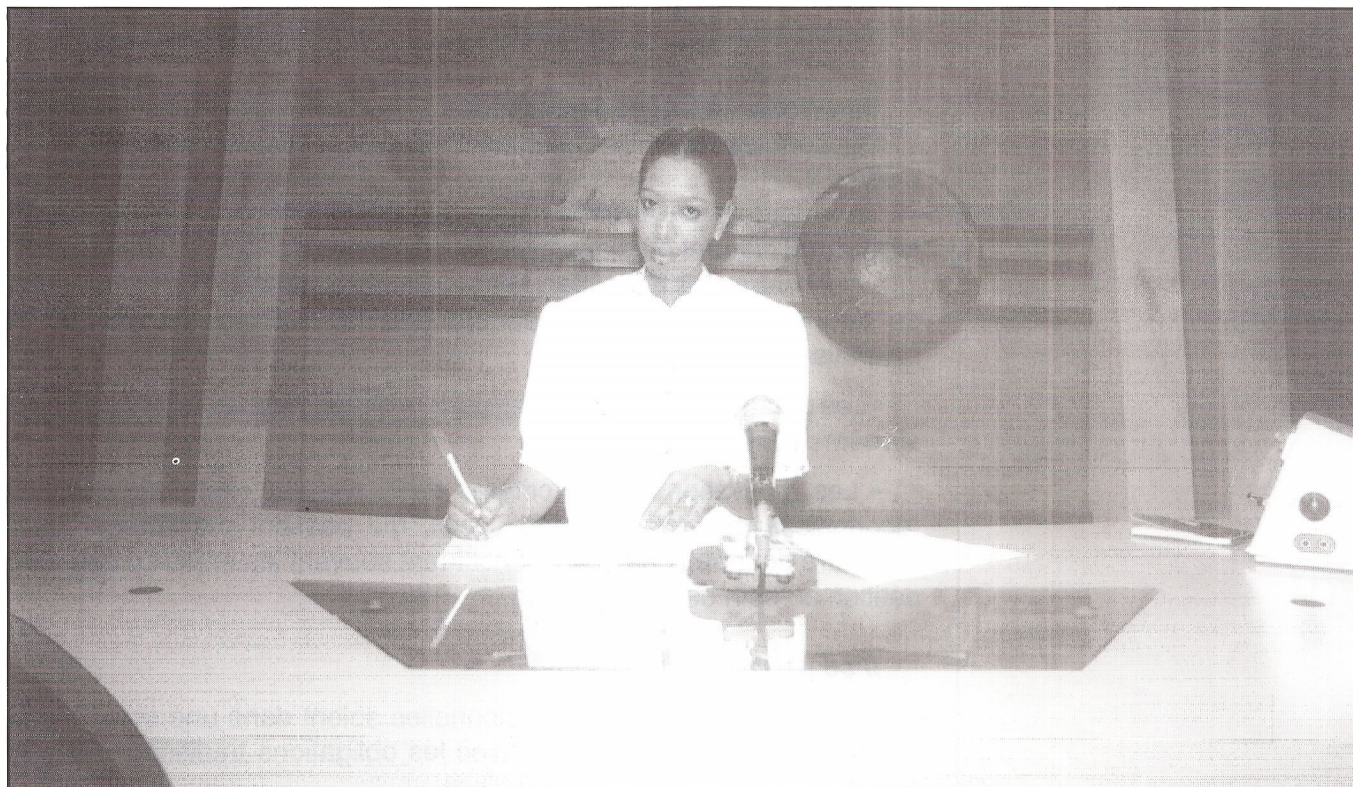
CESTI : Centre d'Etudes des Siences et Techniques de l'Information

EDS : Enquête Démographique et Santé

ISSIC : Insitutit Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication

RTS : Radio diffusion Télévision du Sénégal

SYNPICS : Syndicat des Professionnels de l'Information et de la Communication du Sénégal



Avant-propos

Parler de la place des femmes dans les médias n'est pas chose aisée, tant le sujet semble entouré de bien de points d'interrogation.

En effet, les femmes travaillant dans les médias sont perçues par les autres femmes comme leurs «ambassadrices», leur porte-parole. Respectées, admirées ou haïes à cause de ce qu'elles véhiculent comme message ou parfois tout simplement à cause de leur «look» ou comportement, les femmes dans les médias ne laissent pas indifférents. Jugées trop «hors contexte» lorsqu'elles parlent volontiers des droits de la femme, elles font par ailleurs l'objet de critiques acerbes de la part de féministes qui les taxent de retarder leur lutte de par leur discours qualifié de timoré ou de rétrograde. Conservatrices ou progressistes, quel rôle les femmes dans les médias doivent-elles jouer ?

Par ailleurs, les femmes sont peu nombreuses dans les médias. On en trouve cependant quelques-unes. Pourquoi ?

- Combien sont et qui sont ces «happy few» ?
- Quels sont les constantes et les facteurs qui ont fait qu'elles ont persévéré (ou stagné, ou déserté)

a. Le contexte national

Des traditions nationales de luttes politiques, sociales impliquant les personnes, des lois favorables, des traditions culturelle liées à certains groupes ethniques, à l'appartenance religieuse ont joué.

b. Le parcours personnel des femmes (situation matrimoniale, âge, etc.)

- Les «héroïnes» historiques et les vedettes : quel concours de circonstances (entre le contexte national, la personnalité, l'histoire individuelle) a produit ces «phénomènes» ?
- La situation des femmes dans les médias doit probablement varier

d'un pays à l'autre : qu'est-ce qui rend compte des différences ?

Emettons quelques hypothèses :

Où sont passées les femmes ? Pourquoi disparaissent-elles des médias ?

Sans doute faut-il en chercher les raisons dans le contexte médiatique, mais aussi culturel où s'exerce le journalisme.

- Les contraintes du métier : elles laissent souvent aux journalistes peu de temps personnel, mais surtout peu de maîtrise sur l'emploi et l'organisation de ce temps.

- Les priorités éditoriales : elles portent d'abord sur les sujets politiques et même politiciens.

- Les motivations et les critères de la réussite professionnelle. La reconnaissance et le prestige social, qui passent par l'image ou la signature données au public, constituent souvent les enjeux d'une compétition au sein de la profession.

Il se peut :

- que les contraintes professionnelles soient dans une concurrence insoutenable et incompatibles avec les obligations traditionnelles auxquelles les femmes restent soumises,

- que les préoccupations et les préférences des journalistes femmes se portent sur des contenus (les questions de société) voire des formats journalistiques (l'interview plutôt que l'éditorial) moins côtés auprès des rédactions voire des publics,

- que les femmes soient lourdement pénalisées puis exclues dans les luttes et les tractations pour le maintien et la conquête d'un prestige social qui continue de s'afficher d'abord comme masculin,

- que les femmes soient pénalisées par la hantise qu'elles ont de se voir jugées par l'opinion publique à travers leur production,

- en un mot, que les femmes soient encore sous l'emprise du «qu'en dira-t-on»,

- que les femmes aient un problème d'identification propre par rapport à la tradition et à la modernité.

Dans les enquêtes nationales menées au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, les points suivants ont été étudiés.

- Le contexte social en tentant de faire ressortir :

- le nombre de femmes scolarisées dans les cycles primaire, secondaire et supérieur,

- le pourcentage de femmes dans d'autres professions (santé, éducation, avocats, juristes, etc.),

- les lois et mesures sur le travail des femmes.

- Le contexte médiatique qui a donné le nombre de :

- femmes journalistes par rapport à l'ensemble des journalistes,

- femmes ayant des responsabilités éditoriales,

- femmes directrices de médias,

- femmes dans les associations professionnelles (de journalistes, éditeurs, radiodiffuseurs)

- femmes responsables dans ces associations.

L'enquête dans les médias a porté sur l'ensemble des médias ; on a choisi :

- les médias représentatifs en tenant compte de la répartition nationale entre média publics/privés, urbains/ruraux,
- les médias significatifs par leur tirage/audience (leur popularité) et par la mission ou le public-cible spécifique qu'ils s'assignent (excellence, rôle dans la démocratie, les couches défavorisées, etc.)

Des questionnaires et entretiens spécifiques aux femmes employées dans les médias enquêtés ont été établis. Différentes catégories de femmes ont été enquêtées ; celles dites progressistes et celles qualifiées de «rétrogrades», de «dépassées» ; les vedettes et celles qui opèrent dans l'ombre.

Les questionnaires ont notamment pris en compte :

- l'âge,
- le cursus universitaire (et en information),
- le parcours professionnel (et le nombre d'années dans la profession),
- la spécialité dans la profession,
- le statut dans les médias,
- la situation familiale,
- les attentes et ambitions professionnelles
- les explications données au succès/échec.

Quelques portraits ont été réalisés ; les femmes choisies l'ont été pour la fonction de «symbole» qu'elles peuvent jouer - exemple d'une réussite exceptionnelle ou au contraire illustration d'une chance et d'un talent perdu. Les portraits ont tenté de dégager les raisons du parcours de chacune des femmes présentées.

Avertissement

Les médias constituent «un monde commun» où les femmes et les hommes de ce milieu professionnel sont en inter-relation et entretiennent des rapports sociaux et de travail qui déterminent la place des femmes dans ce milieu. Ainsi chacune de ces catégories est une composante de ce «monde commun» et constitue une partie du tout, qu'on ne peut comprendre sans l'autre. C'est pour cela qu'il nous a semblé opportun, pour une bonne compréhension de la situation réelle des femmes dans son entier, de recueillir aussi des informations au niveau des journalistes hommes.

Cette recherche a été réalisée en collaboration avec le Professeur Babaly SALL, enseignant-chercheur à l'U.F.R. de Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.



Introduction générale

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet Femmes et Médias, pour une meilleure connaissance de leur place réelle. L'objectif principal étant de faire le diagnostic sur leur situation dans la profession, en leur donnant la parole, et voir ainsi avec elles quelles politiques et quelles actions initier, pour une amélioration de leurs rôles et places dans les médias.

Le rapport Femmes/Médias varie en fonction des contextes socio-économiques et culturels qui relativisent les modes de perception et types d'action, concernant la condition des femmes dans chaque société. En effet, leur présence dans les médias est fonction des valeurs culturelles, des systèmes politiques mais aussi des localités où elles vivent.

En Europe, on remarque une très forte présence des femmes dans les médias atteignant un taux de 50 % dans l'Est et 35 % dans l'Ouest.

En France, dans les Télévisions et les radios, on dénombre une femme pour trois hommes.

En Afrique, malgré les récents efforts observés dans ce secteur, avec le développement des médias privés, les effectifs restent encore faibles, moins de 15% globalement. Les études et recherches sur les femmes en Afrique et au Sénégal en particulier, restent marginales : elles sont peu nombreuses sur le thème «Femmes et Médias». Plusieurs rencontres, conférences, séminaires et ateliers ont souligné le besoin en connaissance sur ce thème.

L'objectif de la présente étude est d'en combler une partie. Il s'y ajoute que les femmes dans tous les secteurs d'activités font face à des difficultés liées à leur statut dans la société globale, notamment dans les médias. Ce qui suggère la problématique suivante ainsi articulée autour de la question de départ énoncée dans le document de projet : la promotion des femmes est bloquée par de nombreux obstacles tenant essentiellement à la nature des structures économiques, et des relations de genre, au partage du pouvoir et à l'idéologie qu'ils impliquent.

Pour élucider cette problématique, plusieurs questions s'imposent : Quels sont

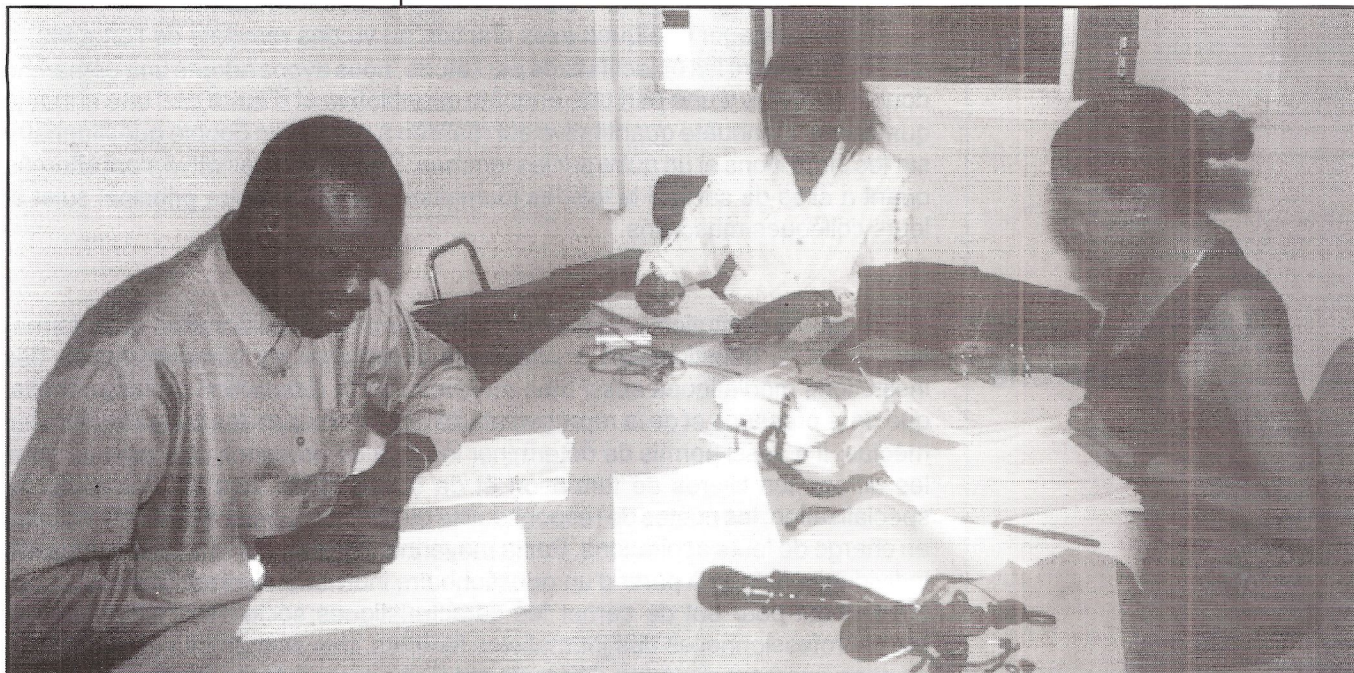
les mécanismes institutionnels en vigueur au Sénégal ? Contribuent-ils à une marginalisation des femmes ? Les médias sont-ils des lieux où s'expriment des inégalités entre hommes et femmes ? Quels sont les facteurs favorables et les facteurs défavorables à la réussite des femmes dans ce milieu professionnel ? Les réponses à cet ensemble de questions nous permettront de connaître la situation réelle des femmes dans les médias et de comprendre avec nos interlocuteur(trice)s comment cette situation est vécue.

L'analyse des réponses nous permettra de voir quelles actions envisager à partir des constats. Dans ce cadre, nous posons deux hypothèses.

Notre première hypothèse est la suivante : le secteur des médias est un milieu professionnel où les femmes ont une présence marginale. Cette faible représentativité des femmes est liée aux problèmes de formation et à la structuration de la profession. Sur ce plan, nous verrons quel est l'impact de la législation et de la multiplication des organes de diffusion ; et aussi comment sont structurées les institutions médiatiques, quelle est la place des femmes dans ces institutions, quels rôles y jouent-elles ?

La deuxième hypothèse peut être énoncée comme suit : le milieu des médias est fortement imprégné par la nature des relations de genre. Cette incidence des rapports sociaux de sexe fait que les femmes font face à des contraintes spécifiques qui bloquent leur rayonnement dans l'exercice de cette profession. Dans le cadre de cette hypothèse, nous nous posons un ensemble de questions liées à la représentation du métier de journaliste, l'image de la journaliste, la nature des relations entre collègues femmes et collègues hommes, les relations avec les responsables de médias, la mobilité professionnelle, en fait, tout ce qui est lié au plan de carrière.

Dans le cadre de la problématique Femmes/Médias, nous allons traiter successivement de la représentativité des femmes, des contraintes auxquelles elles font face dans ce milieu professionnel et enfin des stratégies à développer pour améliorer leur situation. Pour ce faire, nous aborderons, après la méthodologie et l'analyse du contexte général, le contexte médiatique et les données sur les journalistes.



La salle de rédaction de Wal Fadjri Fm. Malgré la présence féminine, le déséquilibre est toujours en faveur des hommes.

Analyse du contexte général

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Objectifs

CADRE DE L'ENQUETE

Cette présente enquête sur «Femmes et Médias» entre dans le cadre théorique de la problématique «femmes, rapports sociaux de sexe et développement». Précisons quelques concepts. Selon Francis Balle, un média est un équipement technique permettant aux hommes de communiquer l'expression de leur pensée, quelle que soit la forme et la finalité de cette expression. Il précise qu'il y a trois familles de médias : les médias autonomes comme les journaux, qui n'ont pas besoin de support pour accéder au message, les médias de diffusion comme la radio et les médias de communication. Dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons aux deux premières familles de médias dans l'esprit de la définition de F. Balle.

Quant au concept de genre, il est à distinguer du sexe, car les différences sexuelles sont biologiques et inchangeables, tandis que les différences de genre sont des construits sociaux, donc culturels et changeables. Selon Eva Rathegeber, l'analyse de genre s'intéresse à la construction des identités des hommes et des femmes dans la société à l'attribution des rôles, responsabilités et attentes. Elle implique des objectifs de visibilité des femmes par rapport aux hommes et une amélioration du statut de ces dernières. Notre analyse se situe dans cette perspective.

Cette recherche se veut une recherche-action, c'est-à-dire l'élaboration de connaissances, mais des connaissances pouvant faire l'objet d'une application potentielle, sur le terrain, visant à atteindre un certain nombre d'objectifs.

Pour parvenir aux résultats attendus, notre travail consistera à :

- recueillir des données à l'échelle nationale sur la place et la position des femmes dans les médias comparativement à celles des hommes ;
- analyser les facteurs déterminants des choix professionnels des femmes ;
- mesurer les contraintes qu'elles rencontrent tant au niveau de la formation qu'au niveau de l'exercice de leur métier ;
- voir l'incidence du cadre social et familial sur la trajectoire professionnelle ;
- Appréhender les niveaux et les enjeux de leur responsabilisation dans la profession ;

Les outils de la recherche

- saisir l'évolution de leurs statuts et rôles professionnels ;
et enfin dégager quelques axes d'action au vu des résultats de l'enquête.

Pour atteindre les objectifs fixés par l'étude, nous avons adopté une démarche double à travers d'une part une enquête quantitative et d'autre part une enquête qualitative. L'enquête quantitative est réalisée à partir d'un double questionnaire sur les institutions et un autre sur les femmes. L'enquête qualitative s'est efforcée quant à elles de saisir à la fois les journalistes femmes, notre principal sujet et leurs collègues masculins.

L'enquête institution a concerné les structures professionnelles et de formation. Ainsi, le questionnaire a permis de déterminer les caractéristiques des institutions médiatiques aussi bien au niveau de la distribution professionnelle, que de la présence et de la représentativité des femmes et des hommes dans les médias. Il a aussi permis de déterminer les taux de présence des femmes dans les différentes filières de formation et de savoir quels sont les domaines de spécialisation, les postes de responsabilité qu'elles occupent, et le mode de prise en charge de leurs aspirations. Par la moyenne, nous avons réalisé une enquête individuelle femme à partir d'un questionnaire individuel femme. Cet outil quantitatif avait pour but de cerner les caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles des journalistes femmes, des animatrices et des techniciennes exerçant dans les différents médias : presse écrite, radios publiques, radios privées et télévision. Il a aussi permis d'appréhender les problèmes rencontrés par les femmes dans la formation, le milieu professionnel, les postes occupés et enfin le niveau de responsabilisation dans les différents organes ; en somme les facteurs favorables et/ou défavorables à leur épanouissement dans les médias en général.

Le questionnaire standard ainsi utilisé comporte cinq sections.

- La première section porte sur les caractéristiques socio-démographiques.
- La deuxième section porte sur la formation professionnelle.
- La troisième section concerne les femmes dans le travail.
- La quatrième section traite des contraintes rencontrées et des actions à envisager.
- La cinquième section porte sur les représentations du métier et le rôle d'acteur de changement social des journalistes.

Dans le cadre de l'enquête qualitative, nous avons utilisé un guide d'entretien avec des journalistes et des animatrices. Il avait pour objectif principal de susciter la narration que l'outil quantitatif n'a pas permise autour des questions liées à la trajectoire des femmes dans les médias, à leurs modes d'avancement, leurs conditions de vie professionnelle et conjugale. Il est subdivisé en trois thèmes :

Le premier thème était articulé autour de la situation dans la profession.

Le deuxième thème portait sur les principales contraintes auxquelles font face les femmes.

Le troisième thème de discussion concernait les solutions et les niveaux d'implication des différents acteurs pour une amélioration du rôle des journalistes femmes dans les médias.

Signalons que nous avons aussi conçu et administré à certaines journalistes un outil appelé questionnaire-vedettes. Cette partie du travail est dans le document intitulé «Profil de journalistes femmes» et concerne notamment celles qui ont connu une carrière exceptionnelle.

La population cible de cette étude a été tirée à partir d'une base de sondage constituée de 406 journalistes, tous organes confondus. Les journalistes femmes constituant un effectif de quatre-vingt professionnels. Nous avons procédé à un tirage aléatoire de quarante journalistes avec comme variable principal la génération (les pionnières et les plus jeunes), le lieu d'exercice du métier et la spécialisation. Cette population constituant le 1/10 de la population mère. Nous avons, par ailleurs, pris en compte dans l'échantillon dix animatrices qui font des émissions assez bien suivies.



Femmes travaillant dans le maraîchage. Leur montée en puissance économique se limite encore au secteur informel.

Situation générale des femmes

Notre étude portant sur le Sénégal, nous avons jugé intéressant de dégager ici quelques données générales.

PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

La situation de la femme dans l'Afrique précoloniale n'était pas la même selon que l'on se trouvait dans les sociétés centralisées ou dans les sociétés dites égalitaires. Au Sénégal, une place prépondérante était accordée au matrilineage dans les sociétés à Etat centralisé comme chez les wolof et les sereer par exemple. Toutefois, le statut valorisé de la femme dans la société pular est relativisé avec l'interprétation des prescriptions de l'Islam introduit dès le XI^e siècle. Mais dans l'ensemble, on lui reconnaissait un certain nombre de prérogatives politiques, sociales et économiques. Dans les sociétés dites égalitaires, comme la société joola, la place faite aux femmes était encore plus importante. En effet, on pouvait y noter une relative égalité entre l'homme et la femme.

Cependant, quel que soit le type de société considérée, une contradiction pouvait être relevée entre le rôle important joué par la femme et le statut de mineur qu'on lui conférait. Le décalage, parfois important, entre les deux était accentué par la nette séparation qui était maintenue entre les sphères qui relèvent de l'homme et celles de la femme. En effet, l'analyse des relations de genre dans ces sociétés, montre que l'homme gère l'espace public, pendant que la femme gère l'espace domestique. L'homme est le chef de famille et a la responsabilité de l'entretien de celle-ci, tandis que la femme s'occupe du foyer et lui doit respect et soumission.

Cette prééminence de l'homme sera renforcée par l'avènement de l'Islam qui repose sur un système patriarcal, et cela surtout par l'interprétation que les populations en font, et qui relègue la femme au second plan. Signalons que c'est parce que ce sont les hommes qui, en tant que principaux détenteurs du savoir

religieux, ont interprété les écrits coraniques à leur faveur. Car l'Islam voit d'abord en la femme un être humain. Il y est dit : Les femmes sont les soeurs des hommes. Cependant même si l'interprétation des textes coraniques a apporté certaines modifications dans les relations hommes-femmes, son impact reste toutefois moins décisif que celui de la colonisation s'agissant de la dégradation du statut de la femme. En effet, cette dernière s'est manifestée par la négation des modèles sociétaux traditionnels et la généralisation de l'expérience occidentale. Elle a introduit des facteurs de déstructuration des systèmes de solidarité traditionnelle, et de l'organisation sociale en général. Elle a de ce fait introduit de profondes mutations dans les rôles et statuts de la femme.

Notons aussi que, durant la période pré-coloniale, le statut important dont bénéficiait la femme, était sans nul doute lié à la place prépondérante qu'elle occupait dans la satisfaction des besoins de consommation de la famille par la pratique des cultures vivrières qui lui était dévolue. La colonisation, en introduisant les cultures de rente, allait entraîner la marginalisation des cultures vivrières, et par conséquent une dévalorisation de la position de la femme. L'avènement de l'économie de marché, qui constituait un secteur exclusivement réservé aux hommes, a aussi renforcé leur position de pouvoir, ce que Bourdieu P. appelle la domination masculine. Parce que les travaux domestiques ne se situaient pas dans le cadre de l'économie de marché, la femme, qui en est la responsable, n'est pas rémunérée. Elle n'a aucune autonomie et aucun pouvoir sur le plan économique. La condition sociale de la femme a ainsi connu une régression durant la période coloniale. Nous verrons que plus tard, il n'y a eu qu'une légère amélioration de la condition des femmes au Sénégal.

A l'indépendance, les pouvoirs publics vont afficher une volonté de renverser cette tendance par un certain nombre d'initiatives tendant à renforcer la position de la femme dans la société sénégalaise. C'est ainsi que diverses structures furent mises en place et qu'un premier plan d'action de la femme sénégalaise fut élaboré en 1982. De même, sur le plan international, l'Etat du Sénégal a ratifié tous les traités et conventions allant dans le sens de la préservation des droits de la femme.

Les institutions gouvernementales ont par ailleurs participé aux différentes conférences sur les femmes, Mexico (1975), Copenhague, (1980), Nairobi (1985) et Beijing (1995). De nombreuses mesures issues de ces rencontres ont été adoptées par les décideurs, responsables des politiques sociales à l'égard des femmes sénégalaises, pour une amélioration de leur condition. En plus de l'Etat, d'autres acteurs, au nombre desquels les ONG, se sont mobilisés pour la cause des femmes en développant des actions allant dans le sens du renforcement de leur position.

Toutefois, malgré la volonté affichée, les résultats restent assez mitigés. Les politiques menées depuis l'indépendance ont donné des résultats globalement faibles. Beaucoup de choses restent à faire pour une intégration harmonieuse de la femme dans la société globale, et son accès aux sphères de décisions. Signalons par ailleurs, l'impact des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS), préconisées par les institutions de Bretton-Woods dans le contexte de rareté financière qui a caractérisé les années 80. Ces restructurations économiques sont venues supprimer les politiques sociales et ainsi rendre encore plus difficile, la mise en oeuvre des programmes allant dans le sens de l'amélioration du statut de la femme. Globalement, on peut donc dire que la place des femmes dans la société est à faire. Qu'en est-il des textes ?

Dans la constitution sénégalaise du 07 mars 1963, on peut lire ce qui suit :

Article premier : «la République du Sénégal est laïque, et démocratique. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de race, de sexe, de religion». Cet article pose le principe de l'égalité des sexes devant la loi ; ainsi nul ne peut prendre des dispositions qui privilégieraient un sexe sur un autre ou exclurait une personne du fait de son sexe.

L'article 2, dans son dernier alinéa, dispose : tous les nationaux sénégalais des deux sexes âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civiques et politiques, sont électeurs dans des conditions déterminées par la loi. Ainsi les hommes et les femmes seraient décideurs au même titre.

Même la plus haute fonction serait accessible aux femmes. Dans ce sens, l'article 23 dispose : «Tout candidat à la présidence de la République doit être exclusivement de nationalité sénégalaise, jouir de ses droits civiques et politiques et être âgé de 35 au moins.»

L'égalité des femmes et des hommes est affirmée dans d'autres parties du texte comme par exemple l'article 7 : «tous les êtres humains sont égaux devant la loi. Les hommes et les femmes sont égaux en droit». On peut aussi citer l'article 20 qui stipule que chacun a le droit de travailler et le droit de prétendre à un emploi.

Le droit du travail est aussi garanti à travers les dispositions du Code du travail. Dans son article 8, il dispose : «Les femmes mariées exerçant une profession peuvent sans l'autorisation de leur mari adhérer à des syndicats professionnels et participer à leur administration ou à leur direction.»

Quant à l'égalité en salaire, elle est garantie par l'article 104 : «A condition égale de travail, de qualification professionnelle et de rendement, le salaire est égal pour tous les travailleurs quels que soient leur origine, leur sexe et leur statut.»

Il y a aussi tout un ensemble de conventions internationales relatives à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes adoptées par le Sénégal.

Dans la convention des Nations Unies de décembre 1979, par exemple, l'article premier dispose : «La discrimination est toute distinction, exclusion, ou restriction qui a pour effet de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes de leurs droits». Cette convention prévoit aussi pour la femme le droit d'être éligible à tous les organismes publiques, et de prendre part à l'élaboration de la politique de l'Etat et à son exécution.

L'article 11 de cette convention exige que les Etats prennent toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux discriminations à l'égard des femmes dans le domaine de l'emploi. Sur un autre plan, on peut citer le Code de la famille qui régit la vie familiale. Ici aussi le législateur a établi une certaine liberté pour les femmes. Le père est détenteur de l'autorité parentale mais les mariages forcés sont interdits et la femme doit donner son consentement sinon il y a possibilité d'annulation du mariage. La femme contribue aux charges du ménage à titre secondaire et le mari à titre principal ; de ce fait, la loi attribue au mari la puissance maritale (article 152).

Le choix de la résidence du ménage appartient au mari, la femme est tenue d'y habiter avec lui (article 153), mais ce pouvoir est atténué par l'alinéa de cet article qui précise que lorsque la résidence choisie par le mari présente des dangers d'ordre physique ou moral, la femme peut se faire autoriser par le juge à avoir une autre résidence.

Malgré les dispositions précitées de la Constitution sénégalaise posant le principe de l'égalité des sexes, les pratiques discriminatoires envers les femmes restent légion. De la même manière, les dispositions prises par le Code de la Famille pour élever le statut de la femme sénégalaise rencontrent, dans leur application, la résistance des pesanteurs socioculturelles. En ce qui concerne le mariage, par exemple, les deux modifications de taille apportées par le Code (le consentement mutuel et l'abolition de la répudiation) sont souvent ignorées. Les mariages forcés, les répudiations et les violences conjugales faites aux femmes sont monnaie courante dans le pays.

De même, le Code n'est pas parvenu à dissiper certaines inégalités, surtout en ce qui concerne le choix de la résidence qui incombe au mari, considéré comme le chef de famille. Cette reconnaissance des droits des femmes est fondamentale et doit être perceptible de manière notoire dans leur vie quotidienne, surtout dans le contexte de démocratisation.

La reconnaissance est encore plus nécessaire pour les femmes du milieu rural, qui n'ont pas du tout, ou ont une connaissance vague de leurs droits et de la place qui leur revient dans la société, en raison de leur faible niveau d'instruction.

Présence des femmes dans les différents secteurs socio-économiques

Dans le secteur de l'éducation, les taux représentant les femmes reflètent largement leur place marginale. Avec les tableaux statistiques sur l'éducation et l'emploi, on y remarque que le principal obstacle à la promotion féminine est sans conteste l'analphabétisme. En ce qui concerne l'éducation, on note une grande disparité entre hommes et femmes. En effet, dans ce secteur, les femmes sont marginalisées, les contraintes socioculturelles, la reproduction de la socialisation sexiste, continuant à entraver leur accès à l'éducation. Le préscolaire constitue le seul niveau où le nombre de filles est légèrement supérieur à celui des garçons. Dans tous les autres niveaux de scolarité, les effectifs masculins dominent largement. Soulignons aussi que la population féminine sénégalaise, qui est très jeune (58 % des femmes ont moins de 20 ans), se caractérise par un taux d'analphabétisme très élevé, comme l'illustrent les deux tableaux ci-après.

Tableau 1 : Répartition du taux d'analphabétisme selon les régions

RÉGIONS	MASCULIN	FÉMININ	ENSEMBLE
Dakar	33,6	53,8	43,8
Ziguinchor	41,0	67,7	54,6
Thiès	58,7	76,4	67,9
Saint-Louis	66,2	82,4	74,9
Kaolack	66,0	83,2	75,0
Fatick	69,0	81,7	75,6
Kolda	73,8	90,1	82,1
Tambacounda	75,1	89,0	82,2
Diourbel	74,0	91,0	83,1
Louga	74,3	90,8	83,2
Sénégal	59,0	77,2	68,4



Source: Gouvernement du Sénégal, UNICEF, Analyse de la situation des femmes et des enfants.

L'analyse de ces tableaux montre combien les femmes sont reléguées à la seconde place dans le secteur de l'éducation. C'est dans les régions de Kolda (90,1 % de femmes analphabètes), de Diourbel (91,0 %) et de Louga (90,8 %) que le phénomène est beaucoup plus accentué. De même c'est la classe d'âge se situant entre 40 ans et plus qui souffre le plus de l'analphabétisme.

Les préjugés socio-culturels entravant l'accès des femmes à l'éducation, constituent les principaux facteurs explicatifs de ce taux d'analphabétisme très élevé (77,2 %) qui est de loin supérieur à celui des hommes qui s'élève à 59 %.

Actuellement, grâce aux politiques initiées et à la sensibilisation qui est menée à l'échelle nationale, des évolutions commencent à se dessiner. C'est ainsi que selon les données publiées dans le Plan d'Action de la Femme de 1997, le taux brut de scolarisation des filles s'élève à 55 % alors qu'il était de 46 % en 1996. Mais si la proportion des filles à l'école a augmenté, leur maintien pose problème. En effet, plus on s'élève dans le niveau d'instruction plus la représentation féminine baisse. La répartition des effectifs masculins et féminins dans les différents niveaux de scolarité et l'évolution de ces effectifs, nous montrent bien cette situation.

Tableau 2 : Répartition des effectifs masculins et féminins dans les différents niveaux

NIVEAU	% HOMMES	% FEMMES
Elémentaire	64	55
Moyen secondaire	27,6	16,1
Supérieur	4	1

Source : Plan d'Action de la Femme (1997).

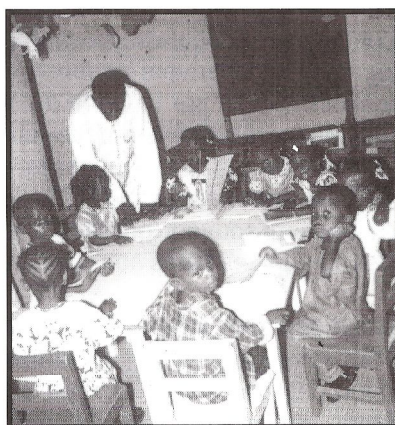


Tableau 3 : Evolution des effectifs féminins de l'enseignement primaire et secondaire de 1965 à 1991

Cycles	1965/66	1969/70	1980/81	1988/89	1990/91
Primaire	67647	98413	166 913	272 396	297375
Enseignement moyen	5755	12080	25179	41868	46401
Enseignement général	731	1296	5141	10183	13497



Source : Sow, F, Diouf M., *Femmes sénégalaises à l'horizon 2015*.

L'analyse du tableau nous révèle que la situation des femmes dans le secteur de l'éducation a connu une certaine amélioration, bien qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Dans ce contexte des stratégies vigoureuses favorisant l'accès des jeunes filles et leur maintien à l'école et la formation des femmes adultes s'imposent comme une nécessité pour corriger les inégalités de sexe existant dans le système éducatif. En effet comme le fait remarquer le Plan d'Action de la Femme précité, «leur faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation ne fait que perpétuer leur statut de citoyenne de deuxième classe en leur niant la possibilité de se mettre sur un pied d'égalité social, économique et intellectuel avec les hommes sénégalais». L'éducation des femmes doit donc constituer une préoccupation majeure et constituer une des priorités de la politique de développement économique et social des pouvoirs publics. Cependant, les femmes restent encore marginalisées. Leur faible accès à ce service social de base limite fortement leur participation aux instances de décisions politiques, ainsi que leur accès à l'emploi.

Le principe de la non discrimination entre les sexes, contenu dans les textes régissant le statut général de l'emploi n'empêche pas une discrimination effective et des inégalités persistantes entre hommes et femmes au niveau de l'accès au travail/salarié. En effet, les femmes constituent la catégorie sociale la plus défavorisée dans ce domaine. Le taux d'activité des femmes qui est de 39,3 % est faible et se situe très loin derrière celui des hommes qui est estimé à 67,4 %. Ainsi, dans la population féminine en âge de travailler, seuls 39,3 % exercent un emploi, tandis que la très grande majorité, à savoir 60,7 %, est inactive ou active dans des activités non rémunératrices. Une panoplie de contraintes, dont la discrimination sexiste n'est pas la moindre, complique l'accès des femmes au travail/salarié. En effet, bien que les changements de mentalité se soient produits à ce niveau, le contexte socio-culturel général du pays et les multiples contraintes ne militent pas pour une entrée massive des femmes dans le marché du travail. Le faible niveau d'instruction et de qualification des femmes constitue un obstacle de taille. Cette absence de formation fait de sorte que les femmes sont beaucoup plus actives dans le secteur informel qui ne requiert pas une formation poussée. Selon le Plan d'Action de la Femme, la part des femmes dans le secteur informel est de 23,6 %, alors qu'il n'est que de 7,6 % dans le secteur moderne, le tableau sur la répartition de la population active rend compte de cette situation.

Tableau 4 : Répartition de la population active en % par sexe et statut dans la profession

Sexe	Employé	Salarié	Indépend.	Aide familiale	Apprenti	Autre	Total
Masculin	0,9	13,9	50,8	24,1	6,7	3,6	100
Féminin	0,5	15,5	48,4	28,6	3,4	3,6	100
Ensemble	0,8	14,3	50,2	25,3	5,8	3,6	100

Il faut souligner que les secteurs investis par les femmes ne sont pas nombreux. Cette absence de diversification entraîne une forte concentration dans certains secteurs et leur rapide saturation. Cette situation, combinée avec le taux élevé de chômage des femmes, montre si besoin en était encore la précarité de la situation de la femme sénégalaise dans ce domaine. Signalons que les rémunérations aussi sont inégales selon le sexe, du fait du mode de calcul des impôts. Cela en dépit de l'article 20 de la Constitution du Sénégal qui affirme que chacun a le droit de prétendre à un emploi et de l'article 104 du Code du travail qui dit que «à conditions égales de travail, de qualification professionnelle et de rendement, le salaire est égal pour tous les travailleurs quel que soit leur origine, leur sexe et leur statut».

Sur un autre plan, un regard sur l'accès des femmes aux sphères de décision confirme leur marginalisation.

Selon le plan d'action de la femme 1997-2001, dans son chapitre «Sénégal en chiffres, chiffres au féminin», les taux de participation des femmes aux instances de décisions sont les suivants :

- au niveau des femmes avocates, nous avons un taux de 14,4 % ;
- les femmes magistrats constituent 12,4 % de ce corps de métier ;
- les femmes maires sont au nombre de trois, depuis les dernières élections régionales, municipales et locales de 1996 ;
- nous avons une femme chef de village ;
- les femmes députés constituent 10 % de la dernière législature ;
- les femmes ministres sont au nombre de cinq dans le nouveau gouvernement ;
- les femmes conseillères municipales et rurales font 9,09 % des conseillers

Un ensemble de 4.000 groupements féminins ont été dénombrés dans ce document, avec un effectif de 5.000 adhérentes.

Cette analyse de la place des femmes dans les différents secteurs socio-économiques, montre qu'elles ont une présence marginale. Qu'en est-il du contexte médiatique ?



Analyse du contexte médiatique

Si on devait dresser sur un peu plus d'un siècle la courbe d'évolution de la situation faite aux femmes dans les textes sur les médias au Sénégal, on serait frappé par son caractère linéaire.

En effet, depuis la vieille loi de juillet 1881 jusqu'à la loi récente du 2 mars 1998 portant création du Haut Conseil de l'audiovisuel en passant par les différents textes relatifs soit aux organismes soit aux professionnels de la communication on ne relève aucune mention particulière tendant à hisser les femmes journalistes à hauteur de leurs collègues masculins. Et pourtant la loi précitée de 1881 jette les bases du principe de la liberté de la presse. Mais nous le savons, liberté de la presse ne signifie pas liberté dans la presse ni surtout égale liberté pour tous les bénéficiaires du principe. En d'autres termes, les textes qui régissent la presse depuis l'indépendance sont muets sur ce qui touche de près aux femmes.

Les textes qui régissent la presse depuis l'indépendance sont les suivants :

- La loi de la presse de 1881
- La Loi 92-02 du 16 décembre 1991 portant création société nationale dénommée RTS.
- Le Statut RTS (Loi n°12.02 du 6 janvier 1992).
- La Loi du 3 septembre 1992 relative à la RTS
- La Décision du 26 mai 1994 portant règlement intérieur (HCRT).
- Le Cahier de charges radios
- La Loi du 2 février 1996
- La Loi du 2 mars 1998 portant création du Haut Conseil de l'Audiovisuel. Ces différentes dispositions, constituent le cadre juridique qui régit les médias au Sénégal. Mais en leur sein ne subsiste aucune distinction entre les hommes et les femmes de médias.

Présentation des unités d'observation

Dans une perspective d'évaluation de la représentativité des femmes dans les médias, il nous a semblé important et nécessaire d'élaborer une grille d'observation et d'analyse. Comme unités d'observation, nous avons retenu un ensemble d'institutions :

1. Les écoles de formation en journalisme, comme le CESTI et l'ISSIC.
2. Le mouvement syndical à travers l'exemple du SYNPICS
3. Le mouvement associatif à travers l'exemple de l'APAC
4. La presse dans ses composantes, radios, télévision, journaux,

Ces quatre niveaux d'observation se présentent à notre avis comme des entrées pertinentes offrant ainsi à l'analyste des éléments empiriques qui permettent de décrire de manière objective la place qui est faite aux femmes dans

les médias du Sénégal. Les tableaux qui suivent en rendent compte.

Les radios

Précisons d'emblée que les médias appelés privés sont ceux dont la propriété et la gestion relèvent d'institutions ou de personnes privées. Quant aux médias publics, il s'agit d'organes qui dépendent de l'Etat ou d'institutions publiques. La répartition que nous avons dans le tableau n° 1 est assez représentative de la situation nationale des radios. Quant au statut des radios communautaires, il est assez particulier et se situe entre le public et le privé.

Tableau 1 : Le statut des radios

Dénomination	Nombre de Stations	Statut	Pourcentage
Sud FM Kaolack, Dakar, Thiès, St-Louis Walf FM Dakar Téranga FM St-Louis	6	Privé	60 %
RTS Dakar, Kaolack, St-Louis	3	Public	30 %
Penc Mi	1	Communautaire	10 %
TOTAL	10	-	100 %

Ce tableau présente les différentes radios selon leur distribution dans l'échantillon, selon leur statut : public, privé, communautaire. On note une supériorité numérique des radios privées, qui représentent comme dans le cas général, 55,55 %. Les radios de statut public représentent 33,33 % et les radios communautaires 11,12 %.

Le tableau qui suit nous informe sur la représentativité selon le sexe.

Tableau n° 2 : Distribution des effectifs selon le sexe suivant les radios

STATIONS	HOMMES	FEMMES	EFFECTIFS
RTS Dakar	31	17	48
RTS Kaolack	8	13	21
RTS St-Louis	11	14	25
Sud FM Dakar	17	8	25
Sud FM Thiès	5	3	8
Sud FM St-Louis	5	3	8
Sud FM Kaolack	4	3	7
Walf FM	12	5	17
FM Téranga	12	5	17
Penc-Mi	11	3	14
TOTAL	121	73	194



Ce tableau présente les données sur la distribution des effectifs selon le sexe dans les radios. Dans ce tableau, nous constatons une forte présence des hommes qui représentent 62 % de l'effectif global dans les stations enquêtées. Les femmes quant à elles représentent seulement 38 % du personnel. Cette disproportion mérite cependant d'être nuancée. Dans les médias d'Etat comme la RTS par exemple on constate que, sur un effectif total de 94 employés dans les stations de Dakar, Saint-Louis et Kaolack, le taux de représentativité des femmes (54 %) est supérieur à celui des hommes (46 %).

Tableau n° 3 : Distribution des effectifs selon le sexe dans chaque radio enquêtée.

	HOMMES			FEMMES		
	Journalistes	Animateurs	Techniciens	Journalistes	Animatrices	Techniciennes
RTS Dakar	26	9	6	4	8	3
RTS Kaolack	3	3	2	1	10	2
RTS St-Louis	3	8	3	3	10	1
Sud FM Dakar	6	3	2	2	4	0
Sud FM Thiès	0	5	1	2	0	0
Sud FM St-Louis	2	2	1	0	2	0
Sud FM Kaolack	0	3	1	1	2	0
Walf FM Dakar	10	4	2	2	3	1
FM Téranga	1	4	2	0	5	0
TOTAL	51	41	19	14	46	7

Ce tableau sur la distribution des effectifs des hommes et des femmes selon la profession dans les radios enquêtées, nous montre qu'il y a peu de femmes journalistes (29 %). Quant aux techniciennes, elles sont 26 % parmi les professionnelles de l'information. Le domaine dans lequel les femmes sont plus présentes, semble être véritablement celui de l'animation où elles représentent 53 % du personnel.

Signalons que tous les journalistes et animateurs de Sud FM sont en même temps techniciens dans toutes les stations.

La télévision

Comme nous l'avons déjà constaté dans l'étude portant sur la radio, l'analyse des résultats obtenus montre un déséquilibre entre la représentativité masculine et celle féminine dans ce secteur. Les hommes à la télévision représentent 80 % des effectifs contre 20 % de professionnelles femmes.

Corrélativement à cette faible présence, on retrouve le même déséquilibre dans la distribution des femmes dans les rôles professionnels exercés. Néanmoins, le caractère disproportionnel des effectifs selon le sexe à la télévision doit être relativisé. C'est dans ce média qu'on note une plus grande représentation des femmes, avec environ le quart des effectifs. Par ailleurs, le taux de présence féminine est estimé à 20 % pour les tâches purement techniques. Nous pouvons noter aussi que c'est dans cette institution que les femmes exercent plus de responsabilités. Par exemple, la première journaliste directrice d'organe l'a été à la télévision.

La presse écrite

Le tableau qui suit sur le statut des journaux montre que l'essentiel de la presse écrite au Sénégal est dominé par les médias privés dits «indépendants». Du point de vue nombre, en effet cette presse écrite privée représente 85% de la production dans ce domaine. Elle domine largement la presse publique (étatique) qui ne représente que 15 %.

Tableau n° 4 : Statut des journaux

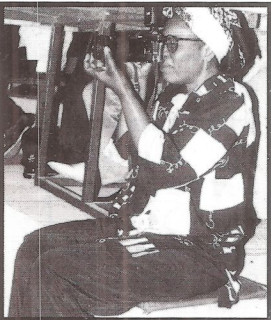
STATUT	QUOTIDIEN	HEBDOMADAIRE	TOTAL	%
Privé	3*	3	6	85
Public	1	0	1	15
TOTAL	4	3	7	100

* Après que cette enquête a été bouclée, un quatrième quotidien privé, *L'Info*, est né en novembre 1998.

Les quotidiens

Tableau n° 5 : Distribution des effectifs selon le sexe suivant le statut

	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%	
				H	F
SUD QUOTIDIEN	16	0	16	0	100
WAL FADJRI	18	2	20	88	12
LE MATIN	13	1	14	93	7
LE SOLEIL	38	3	41	93	7



Dans ce tableau sur la distribution des effectifs selon le sexe dans les différents quotidiens, la tendance générale qui se dégage dans ce secteur est que, c'est là où s'exprime le plus fortement la présence marginale des femmes dans les médias. La supériorité numérique des hommes sur les femmes est très marquée dans ce secteur. En effet dans les quatre quotidiens considérés à savoir «Sud Quotidien», «Wal Fadjri», «Le Matin» et «le Soleil», les hommes représentent respectivement 100 %, 88 %, 93 % et 93 % contrairement aux femmes qui représentent environ 2 % dans la presse écrite.

Les Hebdomadaires

Tableau n° 6 :
Distribution des effectifs selon le sexe suivant le statut

	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%	
				H	F
NOUVEL HORIZON	9	0	9	100	0
CAFARD LIBERE	6	1	7	85	15
LE TEMOIN	9	2	11	81	19

Ce tableau vient tout aussi confirmer la supériorité numérique des hommes qui représentent 88 % alors que les femmes occupent seulement 12 % dans ce type de média. En effet la distribution des effectifs dans la presse hebdomadaire se dévoile comme suit :

Total journalistes : 27
 Total journalistes hommes : 24
 Total journalistes femmes : 3

Les Ecoles de formation

• **CESTI** - Le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) a ouvert ces portes en octobre 1970. Elle forme des journalistes en Radio, Télévision et Presse écrite.

La première promotion 1971-1973 comptait 8 hommes et aucune femme. La 2ème promotion 1972-1974 comprenait 5 hommes et aucune femme, la première étudiante qu'on trouve dans cette école fait partie de la promotion de 1973-1975. Depuis cette période, les étudiantes sénégalaises sont en moyenne deux par promotion.

Les deux dernières promotions que nous présentons ici sont celles de l'année dernière (1997) et de cette année (1998).

La promotion qui est sortie l'année dernière est entrée en formation en 1994 avec deux niveaux le baccalauréat et le niveau licence. Il faut préciser que le CESTI dispense une formation de 2 à 3 ans selon le niveau :

- 3 ans pour les étudiants qui entrent avec le niveau du baccalauréat et 2 ans

pour ceux qui entrent avec la licence.

La promotion de 1994 était composée de 26 étudiants dont 3 filles et 23 garçons. Parmi les trois filles, on distinguait 2 Béninoises et 1 Sénégalaise.

Les deux Béninoises sont entrées avec le niveau licence et la Sénégalaise avec le baccalauréat.

L'une des Béninoises est aujourd'hui rédactrice en chef adjointe à la télévision béninoise et l'autre journaliste travaille dans un quotidien béninois.

La Sénégalaise est employée comme journaliste à la télévision nationale.

En ce qui concerne les garçons, ils étaient au nombre de 23 avec 19 qui sont entrés avec le baccalauréat et 4 avec la Licence.

La promotion qui sortira cette année est entrée en 1995; elle est composée de 29 étudiants dont 4 filles et 25 garçons.

Elle est composée de 4 filles dont 2 Béninoises, 1 Guinéenne et 1 Sénégalaise qui sont toutes entrées avec le niveau licence.

Quant aux garçons, ils sont au nombre de 25 dont 13 qui sont entrés avec le baccalauréat et 12 avec la licence.

Dans la première promotion 94/97, les filles sont spécialisées en télévision.

Parmi les 23 garçons, 5 sont spécialisés en Télévision, 6 en radio et 8 en presse écrite.

Pour ceux qui sont entrés avec la licence, 2 sont spécialisés en Télévision et les 2 autres en Radio.

S'agissant de la 2ème promotion 95/98, elle compte 4 filles dont 2 Béninoises, 1 Guinéenne et une Sénégalaise qui se sont spécialisées en radio et en télévision.

Pour les 25 garçons, 12 sont entrés avec le baccalauréat. Parmi eux, 4 sont spécialisés en presse écrite, 2 en télévision et 7 en radio.

Sur les 12 étudiants entrés avec la licence, 3 sont en presse écrite, 6 sont en radio, et 3 en télévision.

Pour les 2 promotions 1994-1997 et 1995-1998, les étudiants majoritaires sont les Sénégalais suivis par les Béninois et les Guinéens.

Les étudiantes sont très peu présentes dans cette école et n'atteignent même pas le quart des effectifs. Cette faible présence dans la formation transparaît dans la distribution des professionnels dans ce secteur. En effet, la présence des femmes dans les médias est marginale, et l'explication majeure vient de cette faible présence dans la formation.

L'ISSIC - L'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication est une école privée de formation en journalisme et communication qui a ouvert ses portes à Dakar en 1996.

La distribution des effectifs selon le diplôme préparé à l'ISSIC est la suivante:

1 - Certificat en Technique de Communication (niveau BFEM).

Première promotion : 3 garçons, 5 filles.

Deuxième promotion : 2 garçons, 5 filles.

Le total des étudiants pour le Certificat technique est de 5 garçons et 10 filles.

2 - Brevet Supérieur en Technique de Communication

Première promotion : 10 garçons, 20 filles.

Deuxième promotion : 16 garçons et 15 filles.

Le total des étudiants du brevet supérieur technique de communication est de 26 garçons et 35 filles.

3 - Diplôme d'Etude Supérieur en Journalisme

Au niveau de ce diplôme, nous avons dans la première promotion 9 garçons, 5 filles.

Dans la deuxième promotion, il y a 2 garçons et 3 filles.

Ces effectifs donnent un total de 11 garçons et 8 filles.

4 - Diplôme d'Etude Supérieure en Communication

S'agissant de la formation en communication nous avons les effectifs suivants:

Première promotion : 3 garçons, 2 filles.

Deuxième promotion : 2 garçons et 3 filles.

Ces effectifs donnent un total de 5 garçons et 5 filles.

L'analyse de ces données selon le diplôme préparé dans cette institution de formation révèle ce qui suit :

- Pour le certificat en technique de communication (niveau BFEM), le cumul des effectifs pour les deux premières promotions montre une nette prédominance des filles en formation (67%) contre 33% pour les garçons.

Au niveau du brevet supérieur en technique de communication préparé dans le même établissement, le cumul des effectifs montre toujours une supériorité numérique des filles en formation (58%) sur les garçons préparant le même diplôme (42%).

Pour le diplôme d'étude supérieur en journalisme par contre, la tendance est différente. On remarque une présence de 60% pour les garçons contre 40% pour les filles. Quant au diplôme supérieur de communication dans les deux premières promotions, on compte 50% de garçons et 50% de filles.

Avec les effectifs d'inscription dans cet établissement, on remarque une entrée massive des filles, contrairement au premier établissement (CESTI) où l'entrée se fait sur concours. Cette situation récente peut à moyen terme contribuer à un équilibre quant à la représentativité des femmes dans les médias.

Les organisations professionnelles

SYNPICS - Le Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal compte 509 membres dont 438 hommes et 71 femmes. Ces membres sont aussi bien journalistes, techniciens et animateurs dans les diverses institutions médiatiques du Sénégal.

Les informations fournies par le secrétaire général sur les organes de presse et autres services affiliés au SYNPICS montrent une nette prédominance des personnels employés dans le secteur de la presse (journaux et magazines) 38% des effectifs, suivis par les employés de la radio et de la télévision qui représentent 29 et 22% des membres.

La distribution des membres est la suivante :

Les personnels des radios affiliés au SYNPICS sont au nombre de 150, les adhérents travaillant dans le secteur de la télévision sont 120, les membres travaillant dans les journaux et magazines sont 200, les agents de presse sont au nombre de 20, les conseillers et attachés de presse sont au nombre de 10.

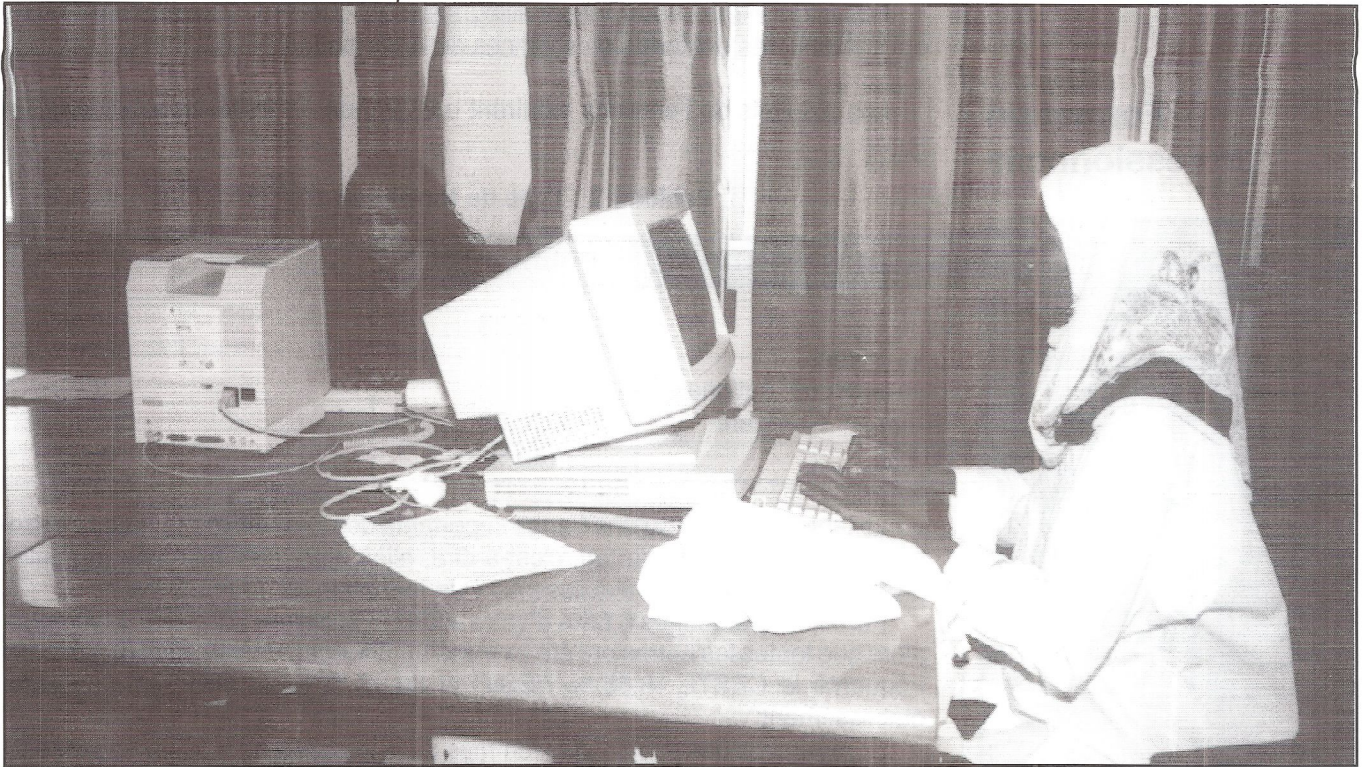
Sur le total des 509 membres, on ne dénombre que 71 femmes, 14% de l'effectif. Cette faible présence fait qu'il n'y a pas de prise en considération de leurs intérêts spécifiques dans les plans d'action de ce syndicat. On peut aussi remarquer qu'il n'y a aucune femme dans le bureau. Selon le secrétaire général, elles sont très peu présentes mais très loyales quant au respect des mots d'ordre du syndicat.

APAC- Cette association des professionnelles africaines de la communication, APAC a été créée à Dakar en 1984 par des journalistes africaines à l'issue du séminaire organisé par l'association des femmes africaines pour la recherche et le développement AFARD, sur «Femmes, communication et développement : quelles perspectives pour Nairobi 1985 ?»

Selon la secrétaire générale, cette association a été mise sur pied à partir d'un diagnostic, sur le rôle des femmes dans les sociétés africaines en général et plus particulièrement les journalistes-femmes. L'objectif de l'association étant de mettre en place un mécanisme qui peut contribuer à l'amélioration du rôle des femmes dans les médias et mener des actions en vue d'un changement positif dans la situation des femmes.

C'est une association qui selon la secrétaire générale de la section sénégalaise, regroupe des journalistes, des techniciennes et animatrices travaillant dans les différents médias. Cette diversité pose le problème de la prise en compte des intérêts des différents membres selon la responsable de l'association.

Elle nous signale que l'association compte une quarantaine de membres qui cotisent annuellement 5 000 FRANCS CFA par personne. Elle mène diverses activités allant dans le sens de soutenir les femmes.



Données sur la population cible

Caractéristiques socio-démographiques

La population de cette enquête est constituée de 24 journalistes et 10 animatrices (considérées comme des journalistes). Ces journalistes femmes constituent une population adulte, avec une moyenne d'âge de 31 - 25 ans. Cette population est composée de musulmanes dans sa grande majorité. En effet, ces dernières représentant 91,66 % contre 8,33 % de chrétiens. Cela reflète la configuration de la population sénégalaise en général dominée par les musulmans.

L'étude de la répartition par ethnie révèle une domination de l'ethnie Wolof avec 66,6 % des personnes enquêtées, suivi par les Pulaar 16,6 %, viennent les Sérère avec 8,33 % et les Lébou 8,33 %.

Concernant la situation matrimoniale, les célibataires sont majoritaires avec une représentation de 57,14 %. Les femmes divorcées constituent 14,28 % des journalistes-femmes. Il en est de même pour les femmes mariées. Pour ces dernières, le type de mariage dominant est la monogamie. De même, 80 % d'entre elles ont des enfants, avec une taille de la famille assez moyenne de 3 enfants par femme. Signalons que l'âge moyen des enfants est 11 ans.

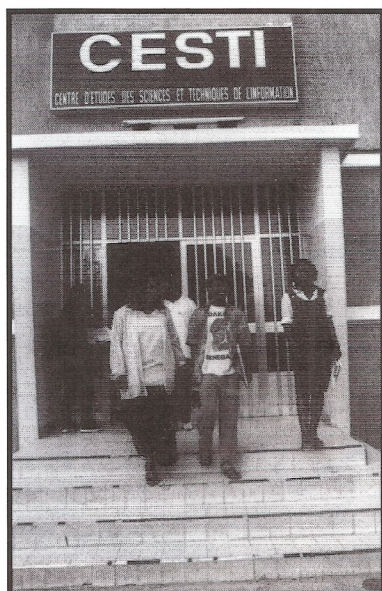
Le niveau d'instruction des journalistes-femmes est élevé. En effet, aucune d'entre elles ne s'est arrêtée au cycle primaire dans ses études. Par contre, 25 % ont atteint le secondaire et la grande majorité soit 75 % a fait des études supérieures. Cela est dû aux exigences du métier de journaliste qui requiert un niveau de formation élevé.

Tableau 1 : Diplômes obtenus

Maîtrise	8,33
BAC	76,57
BEPC	14,28
Total	100



Formation professionnelle



Nos informateurs nous ont par ailleurs signalé que deux journalistes femmes ont soutenu des doctorats en sciences de l'information .

Les résultats de l'enquête montrent une grande diversité dans la formation suivie.

Tableau 2 : Type de formation suivie

TYPE DE FORMATION	POURCENTAGE
Sur le tas	33,33
Ecole privée	25
Ecole publique nationale	25
Formation étrangère	16,66
TOTAL	100 %

Le tableau montre qu'une frange importante des journalistes-femmes interrogées a été formée sur le tas, c'est-à-dire, elles n'ont pas suivi une formation professionnelle dans un établissement de formation de journalistes.

Parmi ces personnes 6,66% d'entre elles ont suivi leur formation à l'étranger alors que toutes les autres ont été formées au Sénégal. Parmi celles-ci, 50 % ont fréquenté le CESTI, 16,66 % l'ISSIC et 33,33 % aussi viennent d'un autre établissement.

La répartition des journalistes femmes dans les types de médias se présente comme suit :

Tableau 3 : Répartition selon le type de média

Radio	50
TV	41,66
Presse écrite	8,33

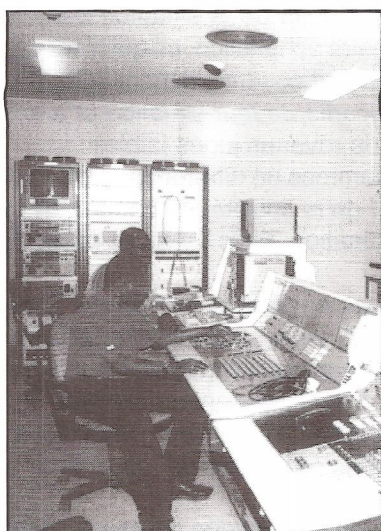
Nous remarquons qu'elles sont plus présentes à la radio, ensuite très moyennement à la télévision et très peu présentes dans la presse écrite.

En ce qui concerne l'accès à la formation suivie, 41,66 % des femmes y sont arrivées par voie de concours. Par contre, 25 % y ont accédé sur proposition de structure. Par ailleurs, les raisons qui ont poussé ces femmes à la pratique du journalisme sont essentiellement de deux ordres : par amour du métier (75 %) et pour l'intérêt économique et les avantages de ce métier (16,66 %).

Cependant, la formation n'est pas sans poser quelques difficultés. Il y a une insuffisance des stages pratiques professionnels).

D'après l'enquête, pour se perfectionner, le journaliste a besoin de suivre des stages pendant et après sa formation. Cependant, les résultats de l'enquête montrent des moyennes de participation à des stages qui sont faibles. En moyenne, nous avons 1,6 stage par personne interrogée. Ce stage se fait le plus souvent au Sénégal (60 %) et à l'étranger 40 %. L'explication fournie à ce propos est le manque de moyens pour envoyer les journalistes en stages. Selon les femmes interrogées, les domaines où elles ont besoin plus d'être formées sont les suivants :





Situation des femmes dans le travail

Tableau 4 : Domaine de formation souhaitée

DOMAINE DE FORMATION SOUHAITÉE	POURCENTAGE
Politique économique	50
Sport	16,66
Nouvelles techniques de l'information	16,66
Tous les domaines confondus	16,66

Selon les entretiens que nous avons réalisés avec les journalistes, il ressort aussi que le plus grand handicap des femmes dans les médias relève de la formation. D'après D.C., «dans tous les milieux professionnels qui demandent une formation universitaire, les femmes sont défavorisées car il y a très peu de femmes qui arrivent à l'université ; c'est normal, dans un métier qui est consacré par un parchemin universitaire qu'il n'y ait pas beaucoup de femmes. Ce sont les considérations liées à l'accès à la formation et à l'éducation des femmes qui font blocage ; il y a un autre aspect, le journalisme a toujours été considéré comme un métier d'homme ; les familles ont des réticences et même les filles qui veulent faire le journalisme hésitent souvent par rapport à ce métier ; il y a l'image qu'on avait des personnes des médias qui sont un peu artiste sur les bords, très libres et ça c'est des facultés qu'on ne reconnaît pas à la femme en général.» Elle poursuit : «Il y a aussi la pression sociale qui faisait que la femme ne se lançait pas dans ce métier. C'était plus acceptable d'être sage-femme ou secrétaire que d'être journaliste.»

Avec cet extrait, on voit le niveau des pesanteurs sociales qui bloquent les choix des femmes en matière de formation et d'emploi, et l'impact de la socialisation sur les trajectoires futures.

En plus des problèmes de formation, les journalistes rencontrées ont souligné l'incidence de la structuration de la profession sur la mobilité professionnelle des femmes. Selon N.F.S., «la nouvelle structuration des médias n'avantage ni les femmes ni les jeunes, car il s'agit de groupes montés par des journalistes hommes relativement jeunes qui ont encore beaucoup de temps devant eux et bien évidemment ils exercent toutes les responsabilités ; dans un tel contexte, il sera très difficile aux autres collaborateurs d'arriver au top ; c'est le cas pour nous toutes.»

La structuration de la profession est ainsi analysée par les journalistes femmes.

La tendance dominante en ce qui concerne le recrutement des journalistes-femmes est la demande personnelle avec 75 % de l'échantillon ; 16,66 % ont été recrutées sur recommandation d'une institution. Nous avons ce même pourcentage pour celles qui ont été recrutées après leur stage dans la structure du fait de leur compétence.

En général, les journalistes-femmes sont engagées en tant que permanentes (75 %), contractuelles (8,33 %) et il y a quelques animatrices bénévoles parmi les personnes enquêtées (16,7 %). Dans les structures où elles travaillent, elles se spécialisent dans le journalisme (91,66 %) et dans l'animation (8,33 %).

Signalons qu'elles ont toutes occupé la même spécialisation au sein de la structure depuis leurs débuts, à l'exception de 8,33 % des personnes interrogées qui ont connu une mobilité professionnelle

La perception des femmes de la mobilité professionnelle est négative. En effet, selon elles, l'avancement des femmes dans ce métier est lent (50 % des réponses) et difficile (33 %). Elles expliquent cette faible mobilité par les idées rétrogrades dans la société en général et le sexisme dans le milieu professionnel.

Néanmoins, la grande majorité d'entre elles, soit 83,33 %, envisagent une promotion dans leur structure. Les postes les plus en vue sont rédacteur en chef et directrice des programmes.

Les représentations du métier de journaliste

Une grande partie des femmes n'est pas satisfaite de la situation dans le travail. Cette catégorie représente 41,66 % de notre échantillon, ce qui n'est pas négligeable. Les raisons de cette insatisfaction sont essentiellement liées à la discrimination dont elles sont victimes, à la précarité de leur situation et à des problèmes financiers, c'est-à-dire, les niveaux de revenus jugés faibles

Par ailleurs, les thèmes développés par les femmes ne diffèrent pas de ceux de leurs collègues hommes. Ils tournent autour de la société, du sport et de la politique. Sur ce point, il n'existe pas de discrimination. Mais il y a des choix de thème liés à leur catégorie de sexe.

L'adhésion à un syndicat permet aux journalistes en général de défendre leurs intérêts et d'améliorer leur situation dans le métier. Cependant, toutes les femmes interrogées ne sont pas syndiquées. 50,33 % sont membres d'un syndicat où elles n'ont qu'un statut de membre simple (Synpics); 8,33 % se sentent relativement proches du syndicat sans y participer directement et 33,33 % sont non syndiquées.

Signalons que 8,33 % des femmes interrogées ont refusé de répondre à la question relative à l'appartenance à un syndicat.

Cette défiance des femmes vis-à-vis du syndicat est due au fait qu'elles pensent que cette structure n'est pas suffisamment orientée vers la défense de la cause de la femme-journaliste. Selon elles, le syndicat doit s'orienter en priorité vers la lutte pour l'égalité de traitement et l'avancement dans la hiérarchie. Mais elles sont non seulement peu représentées dans le syndicat mais n'y occupent pas de postes clés pouvant leur permettre d'orienter l'action syndicale à leur profit.

Les autres associations trouvent un accueil assez favorable auprès des femmes dans la mesure où 58,40 % d'entre elles y participent. Les groupements qui attirent le plus les femmes journalistes sont constitués d'associations de journalistes-femmes, suivies des associations politiques et religieuses.

Il faut noter aussi qu'en général, selon les résultats de l'enquête, les journalistes-femmes entretiennent de meilleurs rapports avec leurs confrères qu'avec leurs consœurs.

Par rapport à la responsabilisation des femmes, nous avons dénombré quelques femmes à des postes de responsabilités dans les médias. A la radio, une directrice de programmes et une chef de section (Radio Télévision Sénégalaise). Dans le groupe Sud, nous avons deux journalistes femmes chefs de stations régionales (Thiès et Kaolack), et une femme directrice des études.

A la télévision, il y a eu une journaliste rédactrice en chef et directrice de la télévision. Actuellement, il y a une secrétaire d'édition. On peut aussi signaler qu'il y a une femme journaliste conseiller technique n° 1 du ministre de la communication qui est une femme.

La totalité des femmes interrogées se considèrent comme actrices du changement social dans la société globale. Selon elles, le journaliste doit avoir pour rôles la sensibilisation et l'information des populations et éveiller les consciences. Les journalistes-femmes quant à elles doivent assumer par rapport aux autres femmes les rôles de porte-parole et d'ambassadrice par la sensibilisation en montrant une bonne image des femmes et en révélant leurs capacités, à créer une visibilité dans leurs différentes situations.

Les contraintes

Certaines femmes (41,66 %) rencontrent des problèmes dans l'exercice de leur fonction parce qu'elles sont femmes.

Bien qu'il puisse leur arriver de travailler régulièrement à des heures tardives (16,66 % des interrogées, la surcharge horaire ne déséquilibre pas pour autant la vie familiale de la grande majorité des femmes interrogées (66,66 %). Journalisme et vie conjugale ne sont pas incompatibles ; mais la vie conjugale peut être perturbée du fait de leur métier, car le problème se trouve au niveau de l'incompréhension du mari.

En outre, les femmes rencontrent des problèmes liés à leur non responsabilisation, à la ségrégation sexuelle dans tous les domaines et aux risques du métier.

Les difficultés rencontrées sont plus aiguës chez les contractuelles. En effet, elles souffrent d'une précarité de l'emploi et d'un manque de sécurité dans les organes.

Selon nos enquêtées, l'amélioration des conditions de travail des journalistes-femmes passe par l'embauche des contractuelles, l'augmentation de la rémunération et leur responsabilisation ainsi que par la promotion de l'égalité dans l'avancement.

La solution des problèmes des femmes passe aussi pour certaines par des stages de perfectionnement et pour d'autres par la création d'une structure de défense des intérêts des journalistes-femmes. L'allègement des charges horaires peut aussi contribuer à une meilleure promotion de la femme, surtout pendant la grossesse.

Avec les entretiens qualitatifs, les contraintes se présentent sous trois aspects et complètent les points développés dans la partie quantitative :

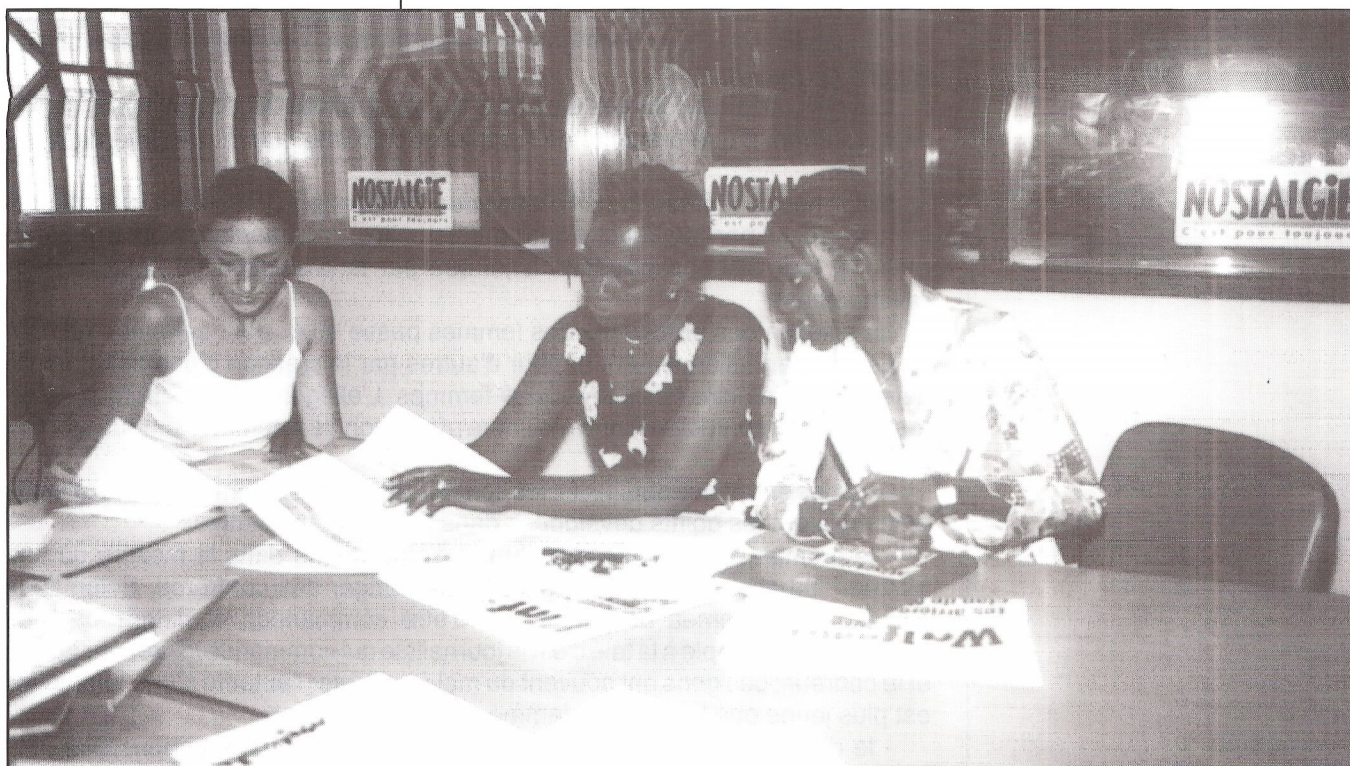
- le premier problème résulte du fait d'être femme dans la mesure où une femme journaliste a de faibles chances de diriger ses confrères. Selon l'une d'elles, «les hommes acceptent mal d'être commandés et dirigés par des femmes, par exemple à la télé c'est la journaliste qui commande le preneur de son et le cadreur ; ces gens ont souvent du mal à accepter l'autorité d'une femme qui est plus jeune que leur propre femme».

- le deuxième problème est la difficulté à intéresser les responsables des médias à la situation des femmes. Vous avez beau faire des propositions pertinentes sur des sujets relatifs aux femmes même si c'est des sujets qui intéressent toute la société certains n'en voient pas la pertinence ; ils y voient surtout des considérations féministes.

- le troisième problème selon elles est lié à la gestion du temps ; il y a l'organisation de la vie familiale, les tâches qui reviennent aux femmes parce qu'elles ont des rôles d'épouse et de mère à l'instar des autres femmes. Elles ont des rôles domestiques qui peuvent avoir une incidence sur le travail.

Malgré les énormes difficultés et contraintes, ce métier offre certains avantages selon les femmes : la promotion sociale, la possibilité de voyager et de découvrir le monde et l'encadrement d'autres femmes en les formant

Comme facteurs favorables aux femmes quant à la profession de journaliste, le seul élément ressorti avec nos informateurs est la capacité et la facilité de communication des femmes. Selon eux, «*les femmes sont de grandes communicatrices, si elles sont dans un bon environnement, avec les outils nécessaires, elles peuvent faire des prouesses*».



Conclusion et recommandations

Comme nous l'avons vu avec les résultats de cette recherche, plusieurs facteurs d'ordre stratégique, symbolique et pratique sont à mettre en œuvre pour asseoir un processus d'évolution positive de la situation des femmes.

Le constat général est qu'il y a un retard considérable des femmes par rapport aux hommes dans l'accès au travail rémunéré et aux postes de décisions, particulièrement dans le domaine des médias. Avec les statistiques, nous avons vu qu'elles ont une présence marginale, donc notre première hypothèse se confirme. Ce retard, du point de vue des journalistes, est lié à des déterminants historiques et socioculturels qui, pour s'amoindrir, exige de nombreuses mesures et un changement de comportement et d'attitude vis-à-vis de la journaliste. Il y a un travail de rattrapage avant que les journalistes femmes ne puissent travailler sur un pied d'égalité avec leurs collègues, avec les mêmes performances et le même niveau de responsabilisation.

Dans ce cadre, le premier élément pratique qui mérite une grande considération, selon les résultats, est la formation professionnelle. Avec les entretiens, il est ressorti que le premier handicap qui mérite une correction par des actions soutenues, d'après l'ensemble des personnes rencontrées, est le problème de la formation mais aussi le perfectionnement et la spécialisation. Beaucoup d'informateurs ont signalé qu'il arrive même qu'il y ait un poste à pourvoir, par exemple dans la presse écrite où le cas est souvent rencontré, et qu'il n'y ait pas de femmes ayant le profil souhaité pour occuper le poste. Il y a un problème de non disponibilité de ressources humaines, et la source de cette difficulté est liée à la formation.

Les propos de R. M. illustrent bien ce constat : «En 1984 dans notre promotion sortie du CESTI, il y avait cinq femmes ; ce qui est exceptionnel, cette année, dans la promotion qui va sortir il n'y a qu'une femme, à ce rythme, comment-voulez-vous qu'il y ait une bonne représentativité des femmes, le premier niveau de déséquilibre se trouve là, dans la formation.» Ces propos rendent compte de la primauté de ce besoin selon les journalistes pour une meilleure présence des

femmes sur un pied d'égalité avec leurs confrères et pour une meilleure distribution au niveau des postes occupés. Les actions les plus importantes pour améliorer la représentativité des femmes dans les médias sont à situer dans la formation et le perfectionnement. La responsabilisation des femmes dans les structures pose problème d'après nos informateurs. Avec de tels résultats, notre seconde hypothèse se confirme.

Le deuxième handicap auquel les femmes font face est la nature des relations de genre qui influence leur place dans les médias. En effet selon les journalistes femmes et hommes, il y a un problème de confiance à l'égard des femmes. Certains responsables ont des préjugés et disent en général que les femmes subissent plus fortement les pressions sociales, les contraintes familiales, ajoutées aux contraintes physiologiques, contrairement aux hommes. A ce sujet, un journaliste, directeur d'une institution médiatique nous dit : «*Vous savez dans la responsabilisation des personnels il n'y a pas quelque chose de programmé par rapport aux hommes et aux femmes, mais il y a une influence diffuse de la culture ambiante. Les décisions sont assez inconscientes, mais on est tenté de penser que la responsabilité est masculine.*» Dans ces propos, on voit bien transparaître une culture sexiste qui hiérarchise les hommes et les femmes et qui contribue à placer les femmes dans une situation marginale dans les médias et dans des positions secondaires par rapport aux hommes.

Un autre informateur, qui a 20 ans de métier, responsable d'une institution, pense à ce propos que «*le problème de manque de responsabilisation des femmes est dû à la manière dont les femmes gèrent leur carrière, et leur personne. Elles sont souvent compétentes sans être performantes. C'est une grosse lacune que les hommes surmontent ; ça donne l'impression qu'il y a comme un souci pour les femmes de rester dans les créneaux classiques ; aucune femme ne fait des émissions comme Face à face à la radio, ou En toute liberté à la télévision, pourtant la France qui sert beaucoup comme modèle, a ce genre d'émission animée par des femmes (C. Ockrent, A. Sinclair) ; il y a comme un manque de volonté personnelle pour se lancer sur certains thèmes, il faut qu'elles osent prendre des initiatives*».

Ces propos rendent compte de la réalité rencontrée sur le terrain selon de nombreux journalistes hommes et femmes.

Car avec le nouveau contexte médiatique et le développement du secteur privé, les femmes ont besoin d'être très compétentes pour être compétitives, et ainsi pouvoir faire face à la concurrence.

Dans ce domaine, les actions, selon les résultats de cette recherche, sont de plusieurs ordres.

- Elles devraient partir d'un renforcement des capacités avec des stages de perfectionnement. A ce propos, il faut multiplier les séminaires professionnels et développer les missions.

- Il y a aussi la nécessité d'initier des actions stratégiques par des propositions de politiques internes. A ce niveau il y a un grand travail de sensibilisation vers les responsables des institutions médiatiques et les différents acteurs animateurs des médias pour une synergie entre acteurs.

- Il suggère aussi de procéder par une discrimination positive à l'endroit des femmes. Car l'observation a montré qu'à compétence égale entre l'homme et la femme c'est plutôt l'homme qui occupe les postes de responsabilité. A ce niveau, tous les professionnels doivent être sensibilisés, car ils sont les premiers à construire l'opinion. Les journalistes hommes et femmes doivent s'assigner comme défis de supprimer les stéréotypes et préjugés à l'égard des femmes et contribuer à rétablir l'équilibre entre les sexes. La remarque importante à ce niveau est que les hommes sont un élément de la solution. Il est nécessaire qu'elles développent de nouvelles formes de négociation.

- Il y a un autre niveau, celui de la responsabilité individuelle, qui transparaît dans les données recueillies. A ce propos, le constat général montre que les journalistes femmes devraient s'améliorer au plan personnel. Elles doivent être plus ambitieuses et montrer plus de détermination à dépasser les pesanteurs

socioculturelles. Elles doivent montrer plus de détermination pour être mieux représentées et arriver à une consécration dans le milieu professionnel. C'est une tâche complexe et ardue certes, mais les journalistes femmes peuvent y arriver mais pas seules.

Par ailleurs, il est ressorti la nécessité d'appuyer les associations professionnelles des femmes afin qu'elles aient des programmes ayant des contenus qui puissent contribuer à un renforcement des capacités de leurs membres selon les exigences de leurs milieux professionnels.

Au niveau étatique, nos informateurs ont souligné qu'il faut une volonté politique et un ensemble de mécanismes pour une équité dans les médias, en créant un observatoire sur les relations de genre et l'équité dans l'espace professionnel. De nombreux journalistes l'ont suggéré. C'est une idée qu'on retrouve dans le plan d'action national de la femme sénégalaise, 1997-2001, réalisé par le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MFEF). A notre avis, c'est un enjeu politique et au niveau symbolique, c'est important.

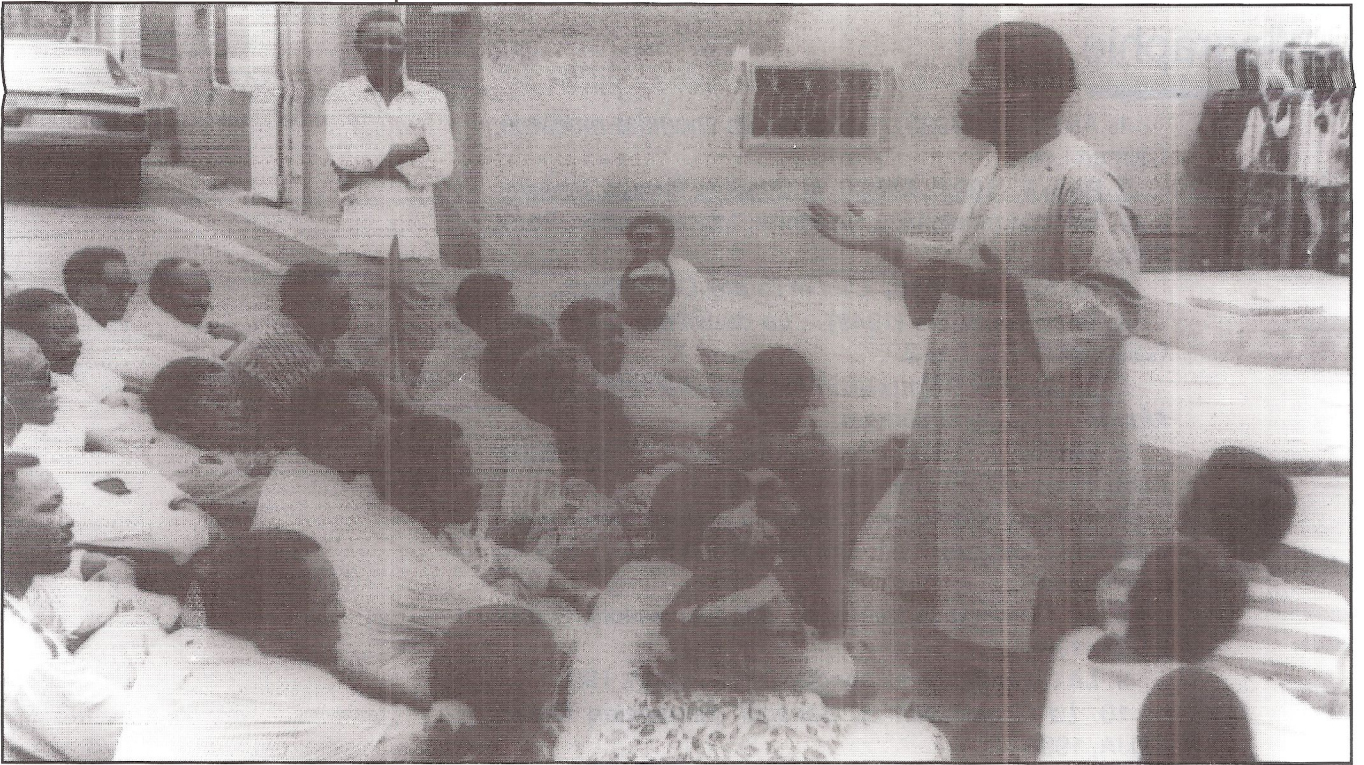
Il y a aussi la nécessité de :

- mener et de multiplier ce type de recherches qui en plus de l'élaboration de connaissances dans des domaines inexplorés, contribuent à transformer les attitudes de la population cible de l'enquête. Plusieurs journalistes hommes exerçant des responsabilités dans des institutions, après avoir répondu à nos questions, nous ont dit, «vous allez voir nous allons initier des changements positifs concernant les femmes, mais tout ne dépend pas de nous». Les recherches contribuent à produire des données et à sensibiliser les différents acteurs.

En définitive, nous pouvons conclure cette analyse en disant que la question de la place des femmes dans les médias est un problème de développement. La solution à ce problème nécessite une politique et des programmes articulés où les acteurs mettent en cohérence leurs actions, autrement il n'y a pas d'efficacité.

Bibliographie

1. Arendt H. (1993), *Condition de l'homme moderne*, Calman Levy.
2. Balle F. (1992), *Médias et sociétés*. Presse, Audiovisuel, Télécommunication, 6e édition, Montchrestien, Paris, 735p.
3. Badinter E. (1986) *L'un et l'autre*, Odile Jacob.
4. Beauvoir S. De (1949) : *Le deuxième sexe*. Paris Gallimart, Tome 1 et 2.
5. Bissilat J. et Fieloux Michèle (1983). *Femmes du Tiers Monde*. Paris : le Sycomore.
6. Bissilat J. (1992). *Relation de genre et développement*. Paris - ORSTOM.
7. Coquery-Vidrovitch C. (1987) *L'histoire des femmes en Afrique*, Cahiers n° 11, Groupe Afrique Noire, Paris XII, l'Harmattan.
8. *Le Code de la famille du Sénégal annoté*, Dakar, EDJA, 1996.
9. *Le Code du travail annoté*, Dakar, EDJA, 1996.
10. *La Constitution du Sénégal commentée*, Dakar, EDJA, 1996
11. Dagenais H. (1987) : *Méthodologie féministe et anthropologie: une alliance possible*, Anthropologie et société, Vol.11, n°1, p.19-44.
12. Diop, F., Les politiques Sociales à l'égard des femmes au Sénégal, *Revue Sénégalaise de Sociologie*, n° 1, Janvier 1998.
13. Imam A. *Women and family in Nigeria*, Dakar - CODESRIA.
14. Institut Panos, *Ne tirez pas sur les médiateurs. Ethique et déontologie de l'information en Afrique de l'Ouest* L'Harmattan, Paris, 1996, 354 p.
15. Institut Panos et Vision des Journalistes d'Afrique de l'Ouest, *Liberté pour les radios africaines*, l'Harmattan Paris, 1994, 220 p.
16. Mbacké K. : *Le Coran et la femme. Etudes islamiques*, Dakar, 1991, 85 p.
17. Nations Unies : *Les femmes dans le monde, 1996, des chiffres et des idées*.
18. Rathgeber E. (1994) in Dagenais, *Femmes, féminisme et développement* Mc-Gill- Queen's University Press
19. République du Sénégal, Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille. *Plan d'action de la femme 1997-2001*, Dakar, Novembre 1996, 126 p.
20. Sow F. et Diouf M. (1993) : *Femmes Horizon 2015*. Dakar, Ministère de la Femme.



Sit-in du Syndicat des professionnels de l'information et de la communication. Seules deux femmes au front.

Portraits de femmes des médias

Elisabeth Ndiaye

Une pionnière de la télévision

Pendant plus de 20 ans, Elisabeth Ndiaye a été présentatrice vedette du journal télévisé de 20 heures à la Rts, dès les débuts de la télévision au Sénégal. Mariée et mère de famille, son image est devenue plus que familière à toute une génération de Sénégalais. Venue au journalisme sans avoir fréquenté d'école de formation, son apprentissage sur le tas a été renforcé par quatre stages de perfectionnement. A la Rts, elle a été engagée sur demande personnelle comme contractuelle.

Le métier de journaliste lui a procuré beaucoup de satisfactions, dont une promotion sociale, la possibilité de voyager, de découvrir le monde, d'échanger, mais aussi l'encadrement d'autres femmes. Un rôle qu'elle trouve

essentiel dans la mesure où la journaliste doit jouer un rôle d'ambassadrice et de porte-parole pour ses pairs. De manière générale, elle considère le journaliste comme un acteur du changement social qui joue un rôle important en informant et en sensibilisant les populations sur les problèmes de société.

Cependant cette mission est rendue difficile par plusieurs contraintes qui touchent particulièrement les femmes, souligne-t-elle. Elisabeth Ndiaye trouve l'avancement des femmes lent et difficile. Mais selon elle, les principales difficultés des femmes journalistes résident dans le choix sexué de la couverture médiatique et la non responsabilisation pour les grands événements. Ce n'est jamais une femme mais un homme qu'on désigne à ces

Avertissement

Ces portraits de femmes de médias ont été réalisés avec les journalistes, qui avaient déjà répondu à notre questionnaire et qui ont accepté de nous accorder du temps.

Nous avons voulu avoir des études des cas de femmes ayant une trajectoire professionnelle intéressante.

occasions. Les femmes couvrent en général tout ce qui est social, santé, etc, mais pas les grands événements politiques par exemple, constate-t-elle.

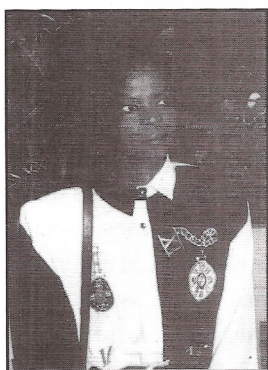
Dans le milieu du travail, les difficultés sont nombreuses, souvent liées, selon Elisabeth Ndiaye, au fait que les femmes sont la plupart du temps contractuelles. En plus elles doivent faire face à un mauvais encadrement et à la discrimination. Pour elle, tout changement devra passer par le renforcement des capacités, l'égalité dans l'avancement dans la hiérarchie, l'embauche des contractuelles, l'augmentation de

la rémunération et la responsabilisation dans les institutions.

Les syndicats ont un rôle important à jouer dans l'amélioration du statut de la journaliste, reconnaît-elle. Aussi cette structure doit-elle orienter ses efforts vers la responsabilisation des femmes. C'est pour cela qu'elle est membre d'un syndicat où elle occupe le statut de membre simple.

Les stages de formation et de perfectionnement sont aussi très importants, selon elle, car permettant de renforcer la position des femmes dans leurs structures d'appartenance.

Seynabou Mbodj



Renforcer la formation par des stages

Seynabou Mbodj est une des rares journalistes femme dans la presse écrite. Agée de 28 ans, elle est reporter au journal *Wal Fadjri*. Elle a choisi ce métier parce que sa grande sœur est journaliste et cela l'a beaucoup motivée pour déterminer sa carrière.

Titulaire du diplôme supérieur de journalisme du Cesti, elle a été recrutée comme journaliste par *Wal Fadjri*, après un stage dans cette rédaction. Auparavant, elle avait effectué d'autres stages à *Sud Quotidien* et au *Soleil*, comme reporter.

Si la formation est accessible à tous, elle pense que les femmes rencontrent plus de contraintes à cause de nombreuses pesanteurs sociales. En plus, cette formation doit être renforcée par des stages. Elle en a suivi huit (trois durant la formation et cinq après la formation) qu'elle a trouvés fort utiles. Elle a fait tous ces stages au Sénégal*. Elle a vécu sa formation avec facilité et l'évalue avec satisfaction, mais trouve que les femmes ont besoin d'être formées dans les domaines des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans le cadre du journalisme, elle pense que deux spécialités ont besoin d'être améliorées : la technique et l'animation. La non responsabilisation des femmes dans les rédaction et le choix sexué dans la couverture médiatique nécessitent aussi des mesures rectificatives, selon elle. Pour qu'elles aient de meilleures conditions de travail, elle pense qu'il faut renforcer les capacités des femmes par un encadrement dans les institutions et l'égalité dans l'avancement.

Si la mobilité professionnelle lui apparaît correcte, il faut cependant des stages de perfectionnement pour appuyer les femmes et minimiser les contraintes auxquelles elles font face.

Seynabou Mbodj travaille le plus souvent sur des thèmes portant sur la société. Elle fait aussi beaucoup de reportages sur les femmes. Membre simple du Synpics, elle trouve que les femmes y sont faiblement représentées. Pour elle d'ailleurs, le syndicat n'est pas ouvert à la défense de la cause de la femme journaliste et que cet aspect doit être mieux pris en compte.

Membre de l'Association des pro-

* Au moment de la réalisation de cette publication, Seynabou Mbodji suivait un autre stage en France.

Jacqueline Fatima Bocoum



fessionnelles africaines de la communication, elle dit entretenir de bonnes relations avec ses collègues de travail.

Des journalistes femmes, elle pense qu'elles doivent être les porte-paroles

des autres femmes, contribuer à améliorer leurs conditions d'existence en réalisant des reportages qui font ressortir leurs capacités réelles et donnent d'elles une image positive.

Un problème : la mobilité professionnelle

Jacqueline Fatima Bocoum est conseillère technique du ministre de la Communication. A 30 ans, cette journaliste traîne déjà un parcours professionnel exceptionnel, commencé assez tôt. En effet après l'obtention de son baccalauréat, elle s'oriente dès l'âge de 17 ans vers des études de journalisme qu'elle effectue au Sénégal et à l'étranger. Parallèlement à cette formation ponctuée par le diplôme supérieur de journalisme du Cesti, elle a suivi plus d'une dizaine de stages in et post cursus.

Ces solides références lui ont permis d'occuper des postes de responsabilités dans des structures de la place, où la politique et la culture ont été ses thèmes de prédilection. Après avoir débuté sa carrière à la télévision sénégalaise, elle devient responsable de l'information et présentatrice à Sud Fm. Elle quittera cette station pour devenir directrice de l'information et des programmes à Radio Nostalgie. On la retrouve ensuite chef du département communication à l'ambassade d'Israël à Dakar. C'est de ce poste qu'elle rejoindra le ministère de la Communication. Parallèlement à cette carrière professionnelle, Jacqueline Fatima Bocoum s'implique dans de nombreuses activités culturelles, dont l'écriture de scénarios.

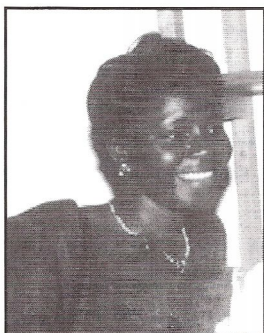
Bien qu'il lui arrive de travailler à des heures tardives, elle ne se plaint pas de la surcharge horaire. Le fait qu'elle a un mari compréhensif et qu'elle n'a pas d'enfants expliquent sans doute que son travail ne déséquilibre pas sa vie familiale.

Elle soutient entretenir des rapports satisfaisants avec ses collègues hommes et ne rencontre pas dans son travail des problèmes liés au fait qu'elle soit une femme. Selon elle, les seuls problèmes auxquels les femmes sont confrontées dans le monde des médias reste la mobilité professionnelle insuffisante, l'avancement lent et le mauvais encadrement des femmes contractuelles.

Pour réduire ces contraintes, elle ne pense pas qu'un syndicat porté sur la défense des intérêts des femmes pourrait être d'un grand secours. La vie associative ne semble pas trop l'intéresser et elle n'est membre d'aucun syndicat, d'aucune association. Selon elle, seul le renforcement des capacités des femmes journalistes par des stages de perfectionnement pourra contribuer à améliorer leur situation dans le métier.

Le métier de journalisme, trouve-t-elle, offre néanmoins beaucoup d'avantages comme la possibilité d'encadrer les autres femmes qui pourtant conservent des femmes journalistes une «image d'intellectuelles chanceuses».

Diatou Cissé Coulibaly



Lutter pour plus de droits

Diatou Cissé Coulibaly travaille à l'Association des volontaires du progrès. Auparavant, sa carrière de journaliste l'avait menée dans divers organes sénégalais, notamment à la télévision où elle s'est fait remarquer par ses dossiers sur les femmes.

Responsable de la section sénégalaise de l'Association des professionnelles africaines de la communication (Apac), âgée de 36 ans, Diatou Cissé Coulibaly est mère de trois enfants, dont deux filles de 12 et 10 ans et un garçon de 6 ans.

Titulaire du diplôme supérieur de journalisme du Cesti, elle trouve cette formation insuffisante pour être performante. A son avis, il faudrait former les femmes dans les domaines de la technique, de la prise de vue et renforcer leurs capacités intellectuelles. L'animation et les techniques du journalisme sont aussi des spécialités à renforcer chez les femmes pour améliorer leur situation dans les médias en général. Mais il faut surtout que les femmes accèdent aux postes de décision de par la formation, tient-elle à préciser.

La mobilité professionnelle est correcte selon elle, mais l'avancement des femmes est difficile.

Les sujets sur lesquels elle préfère travailler renvoient aux faits de société, surtout liés aux femmes.

Membre du Synpics, elle occupe un poste dans la commission administrative, mais a quitté le Bureau exécutif de ce syndicat. A son avis, les femmes ne sont pas du tout représentées au niveau de cette organisation et restent de simples militantes. Du fait de leur faible implication, le syndicat n'est pas

du tout ouvert à la défense de la cause de la femme journaliste, stigmatise-t-elle. Les femmes ne sont pas encadrées pour défendre leurs droits et il faut pallier cela à travers des stages de perfectionnement et une structure de surveillance de l'éthique dans les médias, souligne Diatou Cissé Coulibaly. Et il faut des mesures d'accompagnement pour plus de sécurité. Mais un minimum d'efforts est à fournir par les femmes des médias, reconnaît-elle.

Les charges horaires des journalistes sont acceptables à son avis. Mais il leur arrive de travailler assez souvent à des heures tardives et cela perturbe parfois la vie familiale.

Les femmes ont aussi des problèmes à travailler avec des équipes d'hommes, trouve-t-elle. Cela pose le problème de leur responsabilisation et celui du choix sexué de la couverture médiatique.

Parlant de la perception qu'elle a de son travail, Diatou Cissé Coulibaly souligne que la journaliste informe et sensibilise. Elle est considérée comme actrice du changement. Elle pense qu'elles peuvent contribuer au développement de la société à travers leurs reportages et les débats. Et de manière plus spécifique aux femmes, il s'agit de les aider à porter plus loin leurs voix, à relever leurs capacités de négociation.

Pour contribuer à l'amélioration de la condition de la femme, les femmes des médias doivent en donner une image vraie et dénoncer les discriminations de fait qui les frappent, conclut-elle.

Par ailleurs, Diatou Cissé Coulibaly est membre du Cosef, une association qui lutte pour la promotion de la femme.

Aïssitou Diallo



La formation est exaltante

Pendant longtemps présidente de l'Association des femmes de la Rts, Aïssitou Diallo a fait des études supérieures et a obtenu sa maîtrise avant d'accéder au niveau supérieur de la formation de journaliste. Ambitieuse et exigeante, elle est à la Rts depuis quinze ans, après deux types de formation suivis au Sénégal et à l'étranger.

Pour Aïssitou Diallo, les obstacles auxquels les femmes font face ont pour nom discrimination au niveau de la sélection. La formation est exaltante, soutient-elle, et le journalisme et la technique sont des domaines où les femmes ont besoin d'être formées, surtout la technique studio-mixage.

Ce qu'il faut aussi améliorer, trouve-t-elle, c'est leur implication dans les prises de décisions au niveau des rédactions et des organisations syndicales. Elle pense que la responsabilisation des femmes dans les établissements et dans les syndicats, est le meilleur moyen d'améliorer la situation des femmes dans les médias. Mais pour cela, ajoute-t-elle, il faut que les femmes prennent des initiatives, et acceptent d'affronter l'adversité et les

résistances traditionnelles.

Pour elle, la responsabilisation des femmes dans les établissements et dans les syndicats, est la condition qui améliore la situation des femmes dans les médias.

Mais pour cela les femmes doivent prendre des initiatives.

A son avis, il ne faut plus confiner les femmes à des rôles inférieurs, à des activités traditionnelles qui leur sont exclusivement réservées. Il faut prendre en compte leur compétence, leur faire confiance. Il est essentiel qu'on leur laisse la possibilité de montrer leurs capacités, car la confiance est la base de tout pour qu'une personne puisse développer une volonté de réussite, soutient-elle. Autre obstacle majeur qu'elle soulève : le manque de reconnaissance.

Elle trouve cependant intéressante la mobilité professionnelle.

Aïssitou Diallo aime travailler sur les sujets liés à la société, à la culture et à la santé, domaines qu'elle trouve importants et intéressants. Elle s'intéresse à l'éducation et aux enfants. Par ailleurs musicienne, elle a d'ailleurs produit une cassette sur ce thème.

Aïssatou Fall

Une couverture sexuée des événements

Présentatrice du Journal parlé de 12 H et de 18 H de Sud Fm Dakar, Aïssatou Fall était prédestinée au journalisme. Une idée qui s'appuie sur une hypothèse défendue par certains psychologues : la vocation des parents influence généralement. Avec un père journaliste qui fut le premier directeur général de l'Office de radiodiffusion télévi-

sion du Sénégal (Orts), elle a côtoyé le métier depuis sa prime enfance.

Après des études supérieures au Sénégal qui lui permirent de décrocher une licence en Lettres modernes, elle va en France où elle obtient un diplôme de secrétariat juridique. Ainsi elle est venue au journalisme sans avoir fréquenté une école de formation. Cependant, elle



ne considère pas comme un handicap d'avoir été formée sur le tas. Dans une interview à un journal dakarois, elle considère même qu'«il n'y a rien de tel que la formation sur la chaise».

Après une demande d'emploi sanctionnée positivement à la station privée Sud Fm, Aïssatou Fall s'est vite illustrée grâce à son émission fétiche Sud école, destinée aux élèves du Cm 2. Après deux ans passé à animer cette émission, on lui confia la présentation des brèves. Convaincus de ses talents, ses supérieurs lui font franchir un palier supérieur : la présentation du journal.

Au sein du groupe Sud Fm qui compte deux femmes chefs de station régionale, les considérations sexistes sont moindres, souligne Aïssatou Fall. Cependant, elle pense que de façon générale les femmes journalistes rencontrent des contraintes liées à leur statut, dans l'accomplissement de leur

travail. Parmi lesquelles la discrimination sexuée de la couverture médiatique qui confine la journaliste à des sujets d'un certain type.

Selon elle, il y a une valorisation du travail des femmes qui reste à faire. Et cela passe par l'augmentation de la rémunération et la responsabilisation dans les structures de travail et dans les syndicats. Elle voit dans la journaliste une ambassadrice des autres femmes qui doit se faire un devoir d'être à leur écoute et de parler en leur nom. Consciente de l'importance de la formation dans l'exécution de cette mission, elle estime que la journaliste doit être formée dans les domaines de l'économie et de la politique, sans oublier la technique et l'animation qui doivent être l'objet d'amélioration.

Elle a déjà fait un séjour à la station Sud Fm de Saint-Louis où elle a occupé le poste d'assistante du chef de station.

Khady Aïdara



Etre persévérante

Khady Aïdara est la seule présentatrice d'une émission sur le sport à la télévision sénégalaise. A 30 ans, célibataire sans enfant, elle a fait des études secondaires avant d'accéder à la formation de journaliste. Une profession qu'elle a embrassée par amour pour le métier, en commençant par être journaliste de radio spécialisée en reportage sportif.

Dans son domaine, elle pense que la formation est difficile, le premier obstacle étant dans la sélection. Cette formation, même intéressante, lui paraît aussi insuffisante. Pour elle, les femmes ont besoin de faire du direct à partir de situations ponctuelles. Et cela demande un encadrement ainsi que des moyens qui souvent n'existent pas.

A son avis, les femmes devraient être plus responsabilisées dans leurs différentes structures et davantage for-

mées dans le reportage sportif. De même qu'elles devraient bénéficier de plus de missions et d'opportunités.

Reporter sportive, elle trouve les charges horaires acceptables, même s'il faut souvent travailler tard.

Considérant la journaliste comme actrice du changement social, elle lui trouve un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'information et une meilleure compréhension entre acteurs sociaux. Elle la voit aussi ambassadrice et porte-parole des femmes. Cependant, pour contribuer à l'amélioration des conditions de ces dernières, ajoute-t-elle, il faut poser leurs vrais problèmes qui sont délicats. Et cela suppose une parcelle de responsabilité des femmes journalistes dans leurs structures respectives.

La journaliste doit être persévérante, dans un métier exigeant et les femmes

Marguerite Thiam



doivent être conscientes des rôles qu'elles sont obligées d'assumer, ajoute-t-elle. A son avis, on est en général plus regardant et plus exigeant avec les femmes professionnelles qu'avec les

hommes.

Khady Aïdara est membre de l'Association d'entraide des femmes de la Rts et entretient de bons rapports avec ses collègues.

Bannir les discriminations hommes-femmes

Elle est depuis 24 ans dans le journalisme qu'elle a débuté à l'âge de 21 ans. C'est après l'obtention du baccalauréat et une brève expérience de comédienne que Marguerite Thiam, chef de section de la chaîne Inter de Radio Sénégal, embrasse cette profession, sans avoir fréquenté d'établissement spécialisé. Elle aura cependant à renforcer ses capacités professionnelles à travers trois stages de formation suivis à l'étranger, qui lui ont permis de bien maîtriser les techniques en animation et en journalisme.

Journaliste à la Rts, elle soutient devoir à sa compétence la responsabilité d'occuper le poste de chef de section de la chaîne internationale. Si elle en est là, confie-t-elle, c'est grâce à sa persévérance et aux bonnes relations qu'elle entretient avec tout le monde dans le milieu professionnel. Elle a une bonne audience au niveau de l'auditoire.

Pour Marguerite Thiam, la discrimination dans la participation aux sta-

ges de perfectionnement, freine l'ardeur des femmes à avancer et à se renforcer dans leurs spécialisations pour être plus performantes. Un meilleur épanouissement des femmes dans le domaine des médias n'est possible qu'avec l'amélioration des conditions de vie et de travail. Pour ce faire, ajoute-t-elle, il faut, entre autre mesures, l'égalité dans l'avancement entre homme et femme, l'augmentation de la rémunération, renforcer les capacités de responsabilisation des femmes dans les médias et dans la société, affiner leurs rôles d'information et de sensibilisation.

Il reste que, selon elle, le métier de journaliste offre beaucoup d'avantages aux femmes, dont la promotion sociale et la possibilité d'encadrement des autres femmes à qui il faut un droit de parole digne de ce nom.

Elle conseille aux jeunes journalistes d'être persévérantes et performantes. Marguerite Thiam a réalisé beaucoup d'émissions avec des thèmes axés sur les questions de société en générale.

Ndèye Fatou Sy

Se montrer plus ambitieuse

Responsable de la station régionale de Sud Fm de Thiès, Ndèye Fatou Sy a 35 ans. Célibataire sans enfants, son entrée dans le métier de journaliste a été motivée par son intérêt, pour cette profession. Après avoir suivi des études supérieures et décroché son Dea,

elle s'est tournée vers son rêve, concrétisé par une réussite au concours d'entrée à l'Ecole supérieure de journalisme (Esj).

Sa volonté d'acquérir une expérience dans tous les domaines du journalisme, la pousse à multiplier les stages dans le



public comme dans le privé, au niveau national et à l'étranger. Mais ayant toujours eu un faible pour la radio, elle cède sous son charme et s'y spécialise. Ainsi devient-elle journaliste de radio après avoir effectué quatre stages en France (deux au cours de la formation, deux après la formation).

A son retour au Sénégal, armée de diplômes et d'une expérience avérée, elle se retrouve à Sud Fm dont elle deviendra le chef de la station régionale de Thiès. Animée par le souci d'une démocratisation des médias, elle travaille conjointement dans le projet avec l'Institut africain pour la démocratie et l'Union européenne dans le projet Média en démocratie. En plus, elle milite en faveur de la valorisation des compétences acquises, et pour l'échange d'expérience.

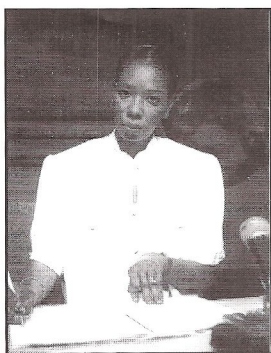
Fatou Sy pense que dans le contexte actuel de modernisation, et d'élar-

gissement du paysage médiatique, les femmes doivent être formées dans le domaine de la technique et de l'animation. Ce qui leur ouvrirait la voie pour occuper des postes de responsabilité. La formation est fondamentale à son avis et les femmes doivent aller le plus loin possible.

Selon elle, la mobilité professionnelle étant liée à la compétence, les femmes doivent être mieux formées et plus ambitieuses qu'elles ne le sont aujourd'hui. Aussi les femmes doivent-elles s'engager dans cette dynamique pour remédier aux problèmes relatifs à la lenteur de la mobilité professionnelle et au manque de responsabilisation.

Par ailleurs, Ndèye Fatou Sy est une femme très intéressée par la politique et réalise plusieurs émissions et reportages sur le sujet. Cela constitue d'ailleurs son domaine de prédilection.

Seynabou Diop



Une question de présence et de maturité

A 32 ans, mariée et mère de deux enfants, Seynabou Diop est un produit du Cesti où elle a fait sa formation. Son diplôme en poche, elle commence d'abord à travailler au *Soleil* avant d'être engagée à la télévision nationale. Présentatrice du journal télévisé, elle s'occupe surtout des éditions du week-end.

Membre du Synpics, elle trouve le syndicat bien ouvert aux femmes, mais déplore le fait qu'elles y soient confinées dans des postes subalternes. Ce qui ne favorise pas la défense de la cause des femmes journalistes et contribue à fragiliser leur situation dans les médias.

Pour Seynabou Diop, la femme journaliste doit œuvrer à l'amélioration de la condition des autres femmes et être leur porte-parole. Ce qui nécessite un renforcement de ses capacités, avec des formations qu'elle aimerait voir axées principalement sur la technique, la politique, l'environnement et la santé.

Quant à l'amélioration de la situation de la femme dans les médias, elle trouve qu'elle passe par l'accès des femmes à des postes de responsabilité. En tout état de cause, elle est d'avis que l'image de la journaliste dépend surtout de sa maturité et de sa présence.

Sokhna Daba Dieng

Une voix en milieu rural

A la fois animatrice et responsable des programmes à la radio rurale communautaire Penc Mi, Sokhna Daba Dieng est âgée de 46 ans. Mère de cinq enfants, cette femme musulmane analphabète a appris l'écriture du wolof lors des campagnes d'alphabétisation en langues nationales.

Avec une radio qui ne diffuse qu'en wolof, sérère et pular, selon la configuration ethnique de sa zone d'implantation, elle dispose là d'un atout important.

Sokhna Daba Dieng travaille à Radio Penc mi depuis son ouverture en 1996, nantie d'une formation qui s'est déroulée en deux étapes. D'abord une formation théorique effectuée à Ndiaganiao, ensuite une phase pratique à Pout où elle a été mise en contact avec la réalité du terrain.

Sans aucune formation journalistique de base, elle a été recrutée sur recommandation à partir de ses compétences et de son dynamisme dans son association, celle-ci étant membre d'une des organisations qui ont eu l'initiative de créer cette radio communautaire.

Elle a un statut de bénévole et s'est spécialisée dans l'animation. Mais son travail porte aussi sur les thèmes de la santé, du développement, de l'éducation, de la culture (islamique), etc. Selon elle, les thèmes qu'elle développe ne sont pas liés à tel ou tel statut, mais intéressent toute la population. Son désir est de s'améliorer pour se

mettre au diapason des nouvelles réalités et des nouvelles techniques, être formée dans la conception d'émissions et au niveau thématique dans le domaine de la santé.

Le fait que Radio Penc mi n'a pas assez de personnel occasionne une surcharge de travail qui influe, selon elle, sur la vie conjugale, dans la mesure où elle consacre peu de temps à ses enfants. Sans compter qu'elle doit faire du tissage et du commerce pour améliorer ses revenus et subvenir à ses besoins en tant que mère de famille. Une augmentation de l'effectif de la station permettrait non seulement d'alléger la charge horaire du personnel, mais aussi de favoriser les stages de perfectionnement et permettre aux agents de se cultiver davantage. Car, selon elle, «*dans la vie, on doit toujours apprendre*».

L'impact de la radio communautaire est, selon elle, visible dans son milieu. L'information et la sensibilisation sont bien reçues et portent leurs fruits comme en témoignent les changements de comportements observés dans la population. Par exemple, on brade de moins en moins les vivres au marché et l'allaitement se poursuit jusqu'à deux ans, note-t-elle. Ainsi elle se considère comme actrice du changement à travers les choix des thèmes à diffuser. Et ces résultats corroborent l'image positive que les femmes et les hommes de cette zone ont des femmes de la radio, confie-t-elle.



This work is licensed under a
Creative Commons
Attribution – NonCommercial - NoDerivs 3.0 License.

To view a copy of the license please see:
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>

This is a download from the BLDS Digital Library on OpenDocs
<http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/>